

L'Agence en écoute et en proposition

In Covid

2. Notes & Chroniques

***Écouter les partenaires,
les accompagner en les
éclairant sur les enjeux
de long terme***



Septembre
2020

Sommaire

Notes & Chroniques

A- Informations et notes aux instances **p. 4**

Cadrage de la démarche.....	p.4
Cinquante missions en mode "Covid-19".....	p.7

B- Les Chroniques "In Covid" – Textes complets **p. 12**

1 - Réinventer notre modèle de développement économique et industriel.....	p.12
2 - Travailler autrement.....	p.14
3 - Mieux combattre les inégalités	p.15
4 - Accompagner les mutations de l'urbanisme commercial.....	p.16
5 - Intégrer le risque pandémique dans la stratégie de résilience des territoires	p.18
6 - Repenser la production de logements.....	p.22
7 - Anticiper les évolutions de choix résidentiels	p.24
8 - Aménager l'espace... et le temps.....	p.26
9 - Appréhender de façon plus systémique l'espace métropolitain.....	p.28
10 - Organiser les conditions de la résilience alimentaire.....	p.32
11 - Faire bon usage du big data pour respecter la vie privée des citoyens.....	p.35
12 - Repenser globalement nos mobilités pour anticiper de futures crises.....	p.38
13 - Poursuivre les expérimentations amorcées à l'issue du confinement.....	p.40
14 - Créer des espaces publics favorables aux mobilités douces.....	p.45
15 - Qualité de ville, du quartier et de l'habitat.....	p.48
16 - Biodiversité : rendez-vous avec le vivant !.....	p.58

A – Informations et notes aux instances

Annexe A1 – Cadrage de la démarche

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 28 mai 2020

Démarche « l'Agence en écoute
et en réflexion »

Impacts et conséquences de la crise
du Covid-19 (« quatre enjeux »)

Dès le début du confinement, l'Agence d'urbanisme s'est mise en position d'écoute et de réflexion pour tirer les conséquences de la situation actuelle de crise sanitaire internationale et de confinement généralisé pour éclairer les instances et les partenaires de l'Agence sur les scénarios possibles d'un « après-crise » et conséquemment les éclairer sur les politiques publiques à mener. Cette note décrit la démarche d'écoute et de réflexion ainsi engagée et qui se poursuivra.

Déjà un constat : la crise questionne fortement l'Agence d'urbanisme et ses partenaires.

La crise sanitaire que nous vivons, par son ampleur et son impact sur nos activités sociales et économiques, par ce qu'elle dit de notre rapport à la santé, à la vie et à la mort, est l'occasion de repenser nos modes de pensée, notre rapport aux biens, aux autres, au vivant, au temps et à l'espace.

Pour l'Agence d'urbanisme, outil d'ingénierie et de conseil engagé en faveur de politiques urbaines résilientes et durables, cette crise singulière peut être l'opportunité de faire valoir une expertise tournée vers le « faire et vivre ensemble » et vers le « bien commun territorial ». C'est aussi la nécessité de questionner les formes de notre ingénierie et la pertinence de nos expertises.

UNE POSSIBLE REMISE EN CAUSE DURABLE DE NOS MODES DE VIE ET DE L'ORGANISATION DES TERRITOIRES

Surtout, cette crise sanitaire et son cortège de crises en cascade peuvent être les prémices d'une succession d'événements annonciateurs d'une remise en cause plus profonde et plus durable de notre système économique et financier, de nos modes de pensée, pour ne pas dire de nos valeurs, de notre relation à la nature et au vivant, et de nos formes de gouvernement. Déjà, les signaux annonciateurs s'accumulaient : la crise du Covid peut apparaître dans la longue durée comme un élément parmi

d'autres dans une chaîne de causes et d'effets qui, si elle accumule les stress systémiques – accélération du changement climatique, dommages environnementaux, pressions militaires et économiques, destruction des chaînes d'approvisionnement – peut conduire à de profondes remises en cause.

FACE À CES CRISES MULTIPLES, L'AGENCE EST EN CAPACITÉ D'ACCOMPAGNER LES PARTENAIRES

Deux temporalités doivent être maintenant regardées selon « l'urgence à agir » : les injonctions de court-terme (post reprise) et les actions de moyen terme. Mais l'une comme l'autre doivent tenir compte des impératifs de long terme (à 10 ans et plus), en ayant à l'esprit que la transition écologique n'est pas forcément l'horizon sans cesse repoussé alors que le social et l'économique constitueraient l'impératif toujours premier.

La crise, les crises, peuvent inverser les priorités dans l'ordre de l'urgence, à tout le moins questionner lourdement nos modèles économiques et sociaux, en lien avec l'émergence de nouvelles alliances, de nouvelles formes de gouvernances, de nouvelles valeurs à renâtrer.

De cette crise, nous devons tirer des leçons. Il ne faut ni l'oublier, ni imaginer que les recettes d'hier répondront aux blessures qu'elle a ouvertes, aux besoins qu'elle laisse et aux attentes qu'elle génère.

L'aire métropolitaine lyonnaise était jusqu'à présent dans une très forte dynamique de créations d'emplois et d'accueil de populations, avec un modèle urbain montré en exemple, dans un monde relativement stable, en croissance, favorisant les grandes métropoles bien connectées à l'économie-monde et dotées d'avantages comparatifs tels que des centres de recherche, de grandes universités, des architectures audacieuses, des industries exportatrices fortement internationalisées.

Mais dans un monde instable, moins ouvert, moins favorable aux chaînes de production mondialisées, qu'en sera-t-il ? Comment alors rebondir ? Le plus dur n'est pas de retravailler les solutions efficaces du passé dans un monde stable en croissance. C'est d'inventer de nouvelles solutions dans un monde nouveau, incertain, qui nécessitent de profondément changer nos modes de pensée et d'agir.

ÊTRE EN CAPACITÉ DE DÉCRIRE LES SCÉNARIOS POSSIBLES

L'Agence d'urbanisme est sans doute l'outil le mieux placé pour apporter aux collectivités les éclairages nécessaires pour repenser leurs actions au sein du « bien commun » qu'est l'aire métropolitaine lyonnaise. Sachant qu'il y aura plusieurs réponses possibles pour conduire les politiques publiques de demain, il sera nécessaire que les formes de dialogue entre les territoires soient également repensées pour assurer la cohérence des actions de tous. Pour cela l'Agence d'urbanisme dispose des observatoires partenariaux, d'une large connaissance des territoires, d'expertises professionnelles reconnues dans des champs de plus en plus vastes, de savoir-faire appréciés pour conduire l'échange entre les acteurs et la construction de projets partagés.

Nos travaux sur les projets d'aménagement et la planification, nos expertises sur la santé environnementale, la multiplication de nos études sur les questions sociales, nos veilles sur les flux et les chaînes de production, sur les technologies digitales et numériques, nos réflexions sur la mobilité du futur, nos nombreuses missions sur les ressources, nos activités sur les objectifs du développement durable, nos apports sur les interdépendances territoriales et notre accompagnement des scènes de gouvernance, nos enquêtes de terrain, nos travaux sur l'urbanisme tactique, ingénieux du « less is more », ouvrent la voie vers des solutions nouvelles qui permettent de faire davantage entre nous, de manière plus collaborative, en mettant en avant les valeurs d'entre-aide et de confiance.

L'AGENCE D'URBANISME EST INTERPELLÉE

L'Agence est un outil d'ingénierie et de conseil en politiques urbaines, c'est son ADN ; elle est interpellée par cette crise et elle a à cœur de faire montre de sa capacité à éclairer les actions des membres, en position d'écoute aussi, car les membres sont en attente en distinguant :

Les nécessaires politiques de relance (marché immobilier, emploi, industrie, services, infrastructures, technologies, ...) :

- qui ne doivent pas sacrifier le long terme ; Les politiques vers la transition écologique, l'épanouissement des individus et des collectifs et la réduction des inégalités sociales et territoriales ;
- qui doivent tenir compte d'un contexte d'urgence (relance du marché de l'emploi, relance de la construction, sauvegarde des entreprises fleurons...);
- tout en apparaissant comme un outil du lien, un facteur de régulation publique, une ingénierie des « communs » et en particulier du bien commun territorial (L. 110-1) dans une perspective de résilience.

L'Agence d'urbanisme peut répondre aux attentes nouvelles que les partenaires font remonter depuis le début de la crise. Elle en a les compétences techniques et relationnelles. L'Agence a par ailleurs commencé à poser les enjeux 2040 et à questionner les scénarios du futur dans le cadre de plusieurs chantiers prospectifs.

2040 C'EST DÉJÀ AUJOURD'HUI !

La crise a ceci d'inédit qu'elle nous projette dans un présent que l'on pensait être un futur lointain. C'est ainsi que notre prospective à 2040 résonne dès maintenant « du temps présent ».

Plusieurs des figures 2040, qui ont été partagées en fin d'année dernière, éclairent ainsi d'une manière particulière le présent ; elles constituent bien des « projecteurs vers le futur » : les projecteurs les plus forts sont Métropole, figure de l'autocontrôle et "M_Algorithmée" figure de la maîtrise des environnements et de la surveillance. "Low'cal" figure du ralentissement général et "Collectiville" figure de nouvelles solidarités se sont révélées des figures particulièrement « actives » durant le confinement. Nous avons déjà une figure traitant de la solidarité, au travers de "Réciprocité", éventuellement en la combinant avec des aspects de "Collectiville" qui peut conduire à l'écriture d'un récit du temps de crise.

Nos figures 2040 étaient à escient tranchées, caricaturales. Chacune ne constituait pas une seule option possible (« scénario ») mais un récit possible du futur. « Raconter c'est déjà expliquer ». Elle constituait des mondes en immersion. À l'exemple de la figure "Péripherix", la plus parlante sans doute, en tous les cas celle qui a fait le plus parler, figure de l'entre soi spatial et des communautés autonomisées. Il conviendrait sans doute de créer une figure des figures, une sorte de scénario syncrétique. La crise confirme que, décidément, « tout est lié » : elle appelle des réponses qui ne sont pas seulement de l'ordre de la figure prospective de long terme (« dis-moi 2040 ») mais aussi de l'ordre de l'action à court terme (« dis-moi les choix possibles »).

UN COUP D'ARRÊT QUI PEUT RÉVÉLER DES VOIES NOUVELLES POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES D'AMÉNAGEMENT

Des arbitrages devront être faits : il est probable que l'on soit en face d'injonctions paradoxales voire contradictoires. Nous étions dans un cycle d'accélération dans l'accélération, avec des questions ontologiques sur la survie de notre espèce. D'un coup, le monde entier s'est retrouvé à l'arrêt, et ce coup d'arrêt montre que nous sommes capables de changements radicaux et soudains. Et nous ressentons que cette crise mobilise en nous des ressources nouvelles et des valeurs enfouies qui se trouvent ainsi révélées.

LA CRISE EST GLOBALE, MONDIALE

Mais il faut prendre en compte également les tensions internationales que met au grand jour cette crise, et qui ne manqueront pas d'impacter le devenir des grandes métropoles, qui faisaient la course en tête depuis plusieurs décennies. Ces tensions sont multiples mais on peut d'ores et déjà citer quatre grands enjeux qui émergent :

1^{er} enjeu : sommes-nous arrivés au bout du processus de métropolisation ? Va-t-on vers un temps nouveau moins favorables aux concentrations humaines et économiques positionnées sur les grands hubs du commerce international ? Va-t-on vivre une forme de crise des métropoles, au travers d'une interrogation profonde des formes de vie qu'elles

proposent ? Sans aucun doute la dynamique économique ne pourra plus être le seul moteur qui entraîne les Métropoles, compteront dorénavant leur projet de société et leur empreinte écologique.

2^e enjeu : les chaînes de valeur vont-elles être questionnées en faveur d'une relocalisation des appareils industriels et d'un rétrécissement des chaînes de production agroalimentaires ? Va-t-on voir renaître les formes d'organisation économique du XIX^e siècle, où la fabrique était imbriquée dans la cité et l'économie « collaborative » ?

3^e enjeu : la question centrale de la mobilité est bouleversée par le recours aux outils numériques, qui peuvent l'emporter sur la performance des modes de déplacement physiques. Va-t-on revenir à la définition de la mobilité de jadis « caractère de ce qui est mobilisable et apte à accomplir ou à subir un certain nombre de changements ?

4^e enjeu : le libéralisme économique d'une part et les systèmes de solidarité d'autre part vont-ils s'effondrer ? La crise va-t-elle renforcer, à toutes les échelles, l'entre soi et les replis communautaires ? De nouvelles chaînes de solidarité et de valeurs vont-elles les remplacer pour répondre aux enjeux de la crise écologique par exemple ?

UNE CRISE PORTEUSE DE SENS

La crise a démontré l'intrication des économies et la vitesse fulgurante de circulation des informations. Si notre pays a su réagir, il n'était pas le mieux préparé au choc sanitaire. On ne pourra pas penser les changements et inventer des solutions durables sans s'inspirer d'autres modèles de société, en Europe et dans le Monde.

La question : est-ce que ces changements sont porteurs de sens pour l'avenir : il faut l'espérer dans la mesure où ils réveillent en nous des valeurs et des comportements sociaux qui remettent à l'agenda du monde les notions de coopération, d'entre-aide, de solidarité, de régulation publique, de primeur des collectifs, de l'importance de la nation : ils nous suggèrent un retour à l'essentiel : la valeur de la vie, les coopérations indispensables, la quête de sens, le respect de la vie.

Ces changements laissent entrevoir dans le même temps une poursuite des dynamiques qui étaient déjà à l'œuvre, de réduction des libertés, de montée des régimes autocratiques, d'attentes sécuritaires, de repli sur soi, d'exclusion et de retour aux frontières, d'isolationnisme. Ils risquent de remettre à l'agenda des politiques d'autonomisation et de fermeture qui se sont toujours traduites, dans l'histoire des nations, par des régressions et des catastrophes.

Annexe A2 – Cinquante missions en mode « Covid-19 »

COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL

du 12 juin 2020

Démarche « l'Agence en écoute et en réflexion »

Les missions Agence en mode « In Covid-19 »

UNE CRISE QUI CHANGE NOS REPRÉSENTATIONS : RAPPEL DES AXES DE LA NOTE DU PRÉSIDENT

Lors du Conseil d'administration du 28 mai, le Président de l'Agence d'urbanisme a porté devant les administrateur-trice-s un message concernant les conséquences de la crise du Covid-19 sur nos villes et conséquemment sur les travaux de l'Agence. Durant le confinement, l'Agence d'urbanisme s'est mise en position d'écoute et de réflexion pour tirer les conséquences de la situation actuelle. Dans son message aux administrateur-trice-s, le Président souligne la remise en cause profonde de nos modes de vie et de l'organisation de nos territoires. Sa conviction est que l'Agence est en capacité d'accompagner les partenaires, notamment de scénariser les futurs possibles. Le Président pense enfin que cette crise est porteuse de sens, occasion de repenser nos politiques publiques d'aménagement. Le Président a conclu son intervention par quatre grands enjeux :

1^{er} enjeu : qui se dessine autour des formes de la ville, sur le rapport que nous entretenons avec elle. Avec une question : sommes-nous arrivés au bout du processus de métropolisation ? Va-t-on vers un temps moins favorable aux concentrations humaines et économiques ?

2^e enjeu : autour de notre modèle économique, de la possible reconfiguration des chaînes de valeur et de la relocalisation attendue des appareils productifs. Va-t-on voir renaître les formes d'organisation économique du XIX^e siècle, où la fabrique était imbriquée dans la cité ?

3^e enjeu : autour de la question centrale de la mobilité, de l'accès aux services, bouleversés par le recours aux outils numériques, qui peuvent l'emporter sur la performance des modes de déplacement physiques. Va-t-on revenir à la définition de la mobilité de jadis « caractère de ce qui est mobilisable et apte à accomplir un changement ?

4^e enjeu : en forme d'incertitude sur le monde d'après, un questionnement autour des régulations à opérer, des formes du libéralisme et de la solidarité à faire évoluer : la crise va-t-elle renforcer, à toutes les échelles, l'entre soi et les replis ? Ou bien au contraire de nouvelles chaînes de solidarité et de valeurs vont-elles émerger ?

LE REGARD DES SALARIÉS

Des salariés de l'Agence mobilisés durant le confinement et l'après

Ces enjeux et ces questionnements se retrouvent dans les retours qu'ont fait les partenaires membres du CTP durant le confinement. Il se retrouvent également dans les retours des salariés de l'Agence qui ont été sollicités via un questionnaire administré entre fin avril et début mai pour faire connaître leur sentiment sur la crise, sur les évolutions pressenties, les changements nécessaires, l'impact sur les missions. Plusieurs questions leur ont été posées : Le fait le plus marquant ? En quoi cela questionne votre métier et votre pratique ? Quels défis majeurs pour les partenaires ? Que souhaiteriez-vous préconiser ? Quelles expériences du confinement à partager ? Deux questions en particulier ont été posées concernant l'évolution des missions PP 2020 :

- En quoi nos missions et nos compétences peuvent-elles être mobilisées ?
- Avez-vous été sollicité-e par des partenaires ?

Des convergences de vue avec les attentes exprimées par le CTP et par le Président de l'Agence

À toutes ces questions plus de 40 salariés ont répondu. Ce fort taux de réponse fait écho à leur mobilisation durant le confinement chacune a été « sur le pont » pour sonder les partenaires et examiner avec eux en quoi la crise nécessitait de réorienter les réflexions, dans tous les domaines : économie, habitat, sociologie, cohésion, urbanisme, architecture, écologie, paysage, énergie, climat, santé, mobilité, prospective, gouvernance, démographie, alimentation, ... Des convergences de vue apparaissent tant avec les retours des partenaires qu'avec la note du Président. On relève ainsi quatre items : un premier item autour des formes urbaines ; un deuxième item autour des questions économiques, un troisième item autour des questions de mobilité, d'équipements, de fonctions et de services ; un quatrième item autour des questions écologiques, de santé et de solidarité (nouvelles régulations à mettre en place face à l'incertitude du monde demain).

Les questions autour des formes urbaines

La planification urbaine, cœur de métier de l'Agence, apparaît comme un levier de régulation plus que jamais nécessaire pour préserver nos ressources et ménager nos territoires, mais une planification qui doit intégrer les logiques essais/erreurs pour prendre en compte les « incertitudes stratégiques ». Les espaces publics sont un point de préoccupation : l'application des gestes barrières, l'accentuation des enjeux santé/climat semblent rendre incontournable leur reconfiguration. Le rapport aux formes urbaines est questionné ; la crise nous a fait regarder les villes avec un changement de perspective. Le regain d'intérêt pour l'urbanisme tactique et temporaire lié au déconfinement est invoqué ; avec l'idée d'un urbanisme ingénieux.

Les questions autour de l'économie, des formes du travail

La question des évolutions économiques est mise en avant dans les réponses ; l'accompagnement des activités en difficulté et notamment dans les centralités, la gestion des vacances commerciales, la régulation des flux logistiques liés au e-commerce. Notre rapport au travail aussi est questionné. L'adaptation des salariés durant le confinement a montré d'autres formes d'organisation possibles, avec des aspects favorables, d'autres beaucoup moins, avec un triple défi pour les entreprises: celui de leur agilité dans leur rapport avec leurs clients, celui de leur responsabilité sociale et environnementale, et celui de travailler davantage de manière collective et collaborative (« intelligence organisationnelle »).

Les questions autour de la mobilité, de l'accès aux services de base, aux équipements

Le rapport aux technologies numériques ressort de l'enquête: la crise a fait prendre conscience de la place du digital dans nos existences, à tous les niveaux, et en particulier pour nos mobilités et notre accès aux services essentiels, et même vitaux. Notre rapport au temps est questionné: l'idée récurrente est que le temps – le temps long et profond – apparaît comme une opportunité pour opérer les transitions, de passer à l'action, de faire atterrir – enfin ? – les plans climat air énergie, les programmes en faveur de la biodiversité, les plans solidarité, ...

Les questions autour des nouvelles régulations, de la solidarité, de l'écologie, de la santé

La crise questionne le rapport à la santé humaine : à l'évidence, les liens entre politiques urbaines, épanouissement humain et bonne santé physique et mentale des personnes doivent être renforcés. Le rapport au défi climatique est prégnant dans les retours ; la priorisation des transitions dans les domaines social, économique et surtout écologique est attendue, avec un vrai défi : l'incertitude du monde demain et son imprédictibilité. Enfin et pour terminer ce balayage des réponses il faut citer la question des coopérations entre territoires, coopérations jugées indispensables.

Aujourd'hui, près de 50 missions en interaction avec la crise du Covid-19 !

Près de 50 missions et études ont été recensées par les salariés, missions et études qui ont déjà ou sont en train d'intégrer concrètement un volet « Covid-19 » ou vont apporter des éclairages. Ce nombre important d'études et de missions impactées montrent le souci des équipes Agence de coller au plus près des attentes des partenaires. Les lignes qui suivent présentent quelques-unes de ces missions telles que repérées par les salariés, rassemblées autour de neuf axes.

AXES ET MISSIONS « IN-COVID »

Prise en compte des 17 ODD – ONU

Panneaux AMELYSE_0583 : l'Agence va présenter les enjeux de transitions (énergétique, alimentaire, écologiques) sous forme de panneaux illustrés. Produite à l'échelle de l'AMELYSE, cette vision pédagogique a pour but de faciliter le dialogue entre territoires. Les panneaux s'appuieront sur le référentiel des 17 ODD pour donner à voir les complémentarités entre les enjeux, notamment les questions d'inégalités sociales et environnementales.

Agenda urbain de la Commune de Saint-Fons _0468 : dans le cadre de la mission ODD Saint-Fons la municipalité a questionné l'Agence, au-delà de l'approche « Agenda 17 ODD 2030 », sur les impacts de la crise ; est ainsi prévu le lancement d'un comité spécifique "post Covid" sur trois ODD: 3, 8, 11.

Point de Repère sur les 17 ODD _0457 : la mission conduite sur Saint-Fons a démontré l'efficacité du référentiel 17ODD lorsqu'il est utilisé comme support pour conduire une démarche locale systémique et partenariale. Un fascicule « Point de Repère » est en cours de finalisation sur ce sujet. Il explique la pertinence du référentiel 17ODD pour renouveler les regards, favoriser les partenariats, organiser les transversalités entre thématiques et entre échelles.

Transitions

Exposition Ville-Forêt (en partenariat avec le CAUE) _0400 : une mission d'étude « Plan Canopée » à l'échelle de l'agglomération lyonnaise est en cours. Une exposition est prévue au CAUE, puis au Parc Lacroix-Laval. Elle présentera les enjeux de la canopée urbaine: environnementaux, sanitaires, sociaux. De nombreux éléments inclus dans cette étude et cette exposition pourraient utilement nourrir les réflexions sur la ville de l'après-Covid.

Réflexions Trajectoire 2°C : _0703 : l'agence en lien avec le réseau Urba4 prépare le cahier des charges pour une mission d'accompagnement de l'Ademe dans l'adoption de sa Trajectoire 2 Degrés. L'objectif est de mettre en vue la façon dont la collaboration ADEME-A4 permet de nourrir les enjeux des transitions écologique et énergétique.

Point de Repère sur les Transitions : _0021 : pour compléter la pédagogie des enjeux et stratégies de transitions l'Agence complètera sa collection « Point de Repère » d'un fascicule sur ce sujet. Ce dossier valorisera les missions d'ores et déjà conduites par l'agence pour accompagner ses partenaires dans des démarches de transitions. Un sujet on ne peut plus d'actualité face à la crise.

Observatoires thématiques « historiques »

Économie/Numéro de REEL – spécial COVID: _0059 : la note de conjoncture de veille REEL pilotée par la Métropole de Lyon va permettre le suivi économique de la crise : une publication spéciale de Réel en juin est programmée, et entre deux Réels trimestriels des notes mensuelles sont envisagées ; des insertions « spécial Covid-19 » seront faites pour traiter des données récentes et des retours qualitatifs avec nos partenaires.

Habitat/Publication « Le logement au prisme du confinement » _0098 : la DHL Métropole de Lyon et

Le Sepal ont exprimé le souhait que l'Agence puisse traiter l'impact de la crise sanitaire sur les enjeux du logement dans le cadre de la publication annuelle de l'Observatoire de l'Habitat. Une mise de fond pour le prochain club habitat (automne) est prévue, afin de pouvoir recueillir les réactions des professionnels de l'habitat et de l'immobilier, et de pouvoir les intégrer ensuite à la publication, avec une approche aire métropolitaine lyonnaise.

Mobilité/Vers un réseau express pour les vélos _0630 : une mission est en cours sur l'insertion urbaine du réseau cyclable dans l'agglomération lyonnaise : comment bâtir un schéma de voies express dédiées au vélo ? Une mission d'étude qui se révèle stratégique dans le contexte post confinement avec des attentes du partenaire qui travaille les pistes cyclables adaptables (en lien avec le dé confinement). Une première maquette d'un document de rendu de 20 pages sera présentée le 30 juin 2020.

Thématiques « nouvelles »

Télétravail et accueil du jeune enfant _E-11334: une étude de l'Agence récente « Télétravail et accueil du jeune enfant : enjeux et impacts dans la Métropole de Lyon » a été réalisée ; cette étude est d'une grande actualité et apporte des éclairages utiles compte tenu du recours massif au télétravail durant la période de crise sanitaire.

Santé/Cahier européen « prendre soin de nos villes et de leurs habitants » _0038 : un cahier européen vient de paraître sur la santé environnementale : « Prendre soin de nos villes et de leurs habitants : focus » dont la lecture est intéressante compte tenu de l'actualité ; un Repère européen sur les relations entre la santé et le climat s'est déroulé par ailleurs le 11 juillet 2019 « La nature comme solution » là encore particulièrement d'actualité.

Protection de l'enfance/Violences conjugales _0133 : dans le cadre d'une étude sur les violences intrafamiliales, nous échangeons avec nos partenaires sur l'impact de la crise sur ce sujet, le confinement ayant malheureusement aggravé cette problématique. Nos partenaires sont prudents et ne veulent pas que le côté conjoncturel de la crise amène à donner un coup de projecteur soudain - et éphémère - sur un sujet ancien, complexe et qui appelle des réponses dans la durée. À suivre.

Ressources

Urbanisme et alimentation dans l'agglomération lyonnaise : la publication 2019 « Urbanisme et alimentation dans l'agglomération lyonnaise » est une mission clef pour comprendre les interactions entre les territoires urbains et leurs espaces « nourriciers ».

Un autre regard sur le fonctionnement de l'aire métropolitaine : _0361 : « Un autre regard sur le fonctionnement de l'aire métropolitaine Lyon Saint-étienne : une approche par les ressources des territoires » ; une étude clef et récente pour comprendre l'importance stratégique des biens communs et du vivant dans le fonctionnement de nos villes : la terre ; l'eau, la nature, l'alimentation, l'air. D'actualité dans la crise que nous traversons. Avec des outils pour penser la gouvernance des territoires dans le cadre d'une logique de réciprocité alliant l'intérêt des villes et des campagnes.

Réflexions sur la « Zéro artificialisation nette » _0707/0734/ ... : dès la publication de la directive « Zéro Artificialisation Nette » par le Gouvernement, l'Agence a été saisie par ses partenaires pour les accompagner dans sa mise en œuvre efficace et adaptée ; un chantier considéré comme stratégique par les membres du CTP et un tour de table qui rassemble plusieurs partenaires clefs : Etat, Epora, Scot, inter-Scot, Ademe, ...

Prospectives

Les futurs possibles en 2040 : _0371 : le travail entamé en 2018 pour « imaginez les futurs possibles de l'agglomération lyonnaise » et ses territoires se poursuit avec plusieurs angles d'attaque :

- animation du chantier « L'Agence en écoute et en réflexion » lancé par le président de l'Agence le 3 avril ;
- Reformulation des éléments de récit/variables 2040 ;
- Chroniques In-Covid.

Desserrement de l'agglomération lyonnaise: _0592: une mission est menée avec la Métropole de Lyon et le Sepal depuis 2019 pour imaginer les figures du desserrement de l'agglomération lyonnaise, mission dénommée « Réflexion grandes échelles » ; les partenaires comptent sur la dynamique de projet pour intégrer dans leurs actions les résultats de cette réflexion de fond.

Gouvernance des espaces métropolitains européens : le séminaire 2020 du réseau technique international METREX, principal réseau européen des ingénieries des aires métropolitaines, a programmé son prochain évènement les 30 septembre - 1^{er} octobre - 2 octobre 2020 à Lyon : la capacité des métropoles à mettre en place des solutions urbaines durables et résilientes sera placée au cœur des débats ; à noter un pré évènement avec un webinaire le 3 juillet 2020.

(A)ménagement de la ville

Occupation temporaire _0472 : un travail de fond est réalisé par l'Agence sur cette question mise en lumière par la crise. Dans la poursuite du benchmark réalisé en 2019, l'agence a réalisé des entretiens dans toute la France pour recueillir auprès des acteurs opérationnels les avantages, limites et conditions de réussite de démarches d'occupation temporaire. Le livrable rassemblera des critères d'évaluation et des conseils méthodologiques.

Usages de l'espace public _0724 : un travail est en cours sur la relation voirie/ mobilité urbaine avec la Métropole de Lyon pour cibler les aménagements piétons au droit des densités de commerces. Cette demande s'inscrit dans une réflexion plus large et immédiate de la Métropole pour que l'Agence puisse l'accompagner sur l'après dé confinement

Lieux et itinéraires frais _0609 : une cartographie des lieux et itinéraires frais est engagée à l'échelle de l'agglomération lyonnaise afin de représenter la trame des lieux et des cheminements qui peuvent être source de fraîcheur (ombrage) et de ressourcement pour les habitants. Une mission d'ores et déjà repérée comme essentielle par les partenaires compte tenu des enjeux révélés par la crise sur les relations entre urbanisation et monde vivant.

Modèle de développement territorial

Population 2040 AMELYSE _0152 : le rendu sur la population de l'inter-Scot à l'horizon 2040 est plus que jamais une référence indispensable pour penser l'avenir de notre aire métropolitaine avec les 400 à 550 000 habitants supplémentaires à accueillir d'ici 20 ans (parue en 2019).

Réflexions autour du modèle de développement _671 « 50 ans de modèle d'aménagement multipolaire : et maintenant ? » Le modèle prôné depuis les années 1960 fait apparaître ses limites ; l'étude interroge son application et sa pertinence ; d'une actualité criante. De même, dans le cadre des collaborations A2, un séminaire a été organisé « Les modèles de développement économique en question ». Des réflexions qui démontrent que le développement des espaces métropolitains tirerait avantage à intégrer des comportements basés sur davantage de collaboration et sur l'intelligence relationnel.

Vienne Condrieu Agglomération : penser le projet de territoire en articulation _0021/_0519 l'agglomération est engagé dans un projet de territoire qu'accompagne l'Agence via la mise en ligne stratégique des « 3P » : plan Climat, Plan de déplacement et Plan logement ; l'agglomération fait entre autres des stratégies bas carbone des préalables et se saisit du travail réalisé dans le cadre du PRSE3 (profils santé-environnement des territoires) pour approfondir son projet.

Transitions économiques

PLEH 2050 « Port hybride » _0544 : dans le cadre de la mission d'accompagnement pour la Métropole et la Ville sur le devenir du PLEH, une note stratégique actualisée a été remise aux partenaires le 27 mai « Port hybride 2050 » qui croisent les approches spatiales, sociétales, économiques et les perspectives internationales ; la note comprend une conclusion sur l'effet révélateur de la crise/note en relecture.

Connaissance des chaînes logistique _0146 : dans le cadre de la mission que nous a confiée le Pôle Métropolitain sur la connaissance des flux logistiques (en A2) une réflexion est menée pour insérer cette mission d'étude dans des problématiques mises en exergue par la crise : souveraineté économique, reconditionnement des chaînes de production, création de valeurs, enjeux environnementaux. La fiche élaborée début juin avec le partenaire intègre un volet Covid-19.

Nouvelles formes de commerce _0670 : une mission e Urba4 sur « les impacts du e-commerce en termes d'aménagement du territoire » est en lancement. Elle est réalisée sous pilotage DDT/Dreal par trois agences (Lyon, St-Étienne, Grenoble). Une demande a été formulée par l'Etat > en quoi la crise que nous vivons favorise-t-elle le déploiement du commerce numérique. Un focus sur les impacts du confinement avec un scénario « covid-19 » est prévu (avec AID).

B – Les Chroniques "In-Covid"

Textes complets

Chronique n°1

Réinventer notre modèle de développement économique et industriel

La pénurie de masques ainsi que le besoin urgent en respirateurs ou en médicaments spécifiques apparus durant la crise du coronavirus ont soudainement mis en lumière la dépendance des économies occidentales à la Chine et le caractère trop éclaté des chaînes d'approvisionnement dans certains domaines essentiels, comme la santé.

Un riche débat s'est alors engagé autour des thèmes de la souveraineté et du patriotisme économiques, rappelant l'importance du secteur industriel dans le bon fonctionnement de l'économie française.

À Lyon, l'industrie fait l'objet d'une attention ancienne. La Covid-19 n'a fait que donner un coup de projecteur sur un pan de l'économie déjà identifié comme stratégique par la Métropole dans le cadre de son Programme de développement économique ou dans sa réponse à l'appel à projet national Territoire d'innovation. La collectivité veille en effet à maintenir et à développer le secteur industriel et lui accorde une place centrale dans sa politique économique depuis longtemps.

Si le caractère clé de l'industrie fait à présent consensus, les questions que soulèvent sa présence et son développement dans l'aire métropolitaine lyonnaise demeurent nombreuses.

En premier lieu, la Métropole est en mesure de donner un cap, d'inciter et d'accompagner les acteurs économiques dans leur développement, mais elle ne peut pas décider à la place des entreprises qui restent libres de leurs orientations et arbitrages. Or, les paramètres qui interviennent ici sont complexes et variés : coûts du foncier et du travail, bien entendu, mais aussi disponibilité des matières premières, risques de pénurie, formation de la main d'œuvre, comportements des consommateurs (par rapport au choix du « made in France », par exemple), etc. Les avantages de la division internationale du travail resteront un élément important dans les choix des entreprises.

L'industrie recouvre ensuite une large diversité d'activités et d'emplois. Lorsque nous appelons de nos vœux son « retour » sur notre territoire, que souhaitons-nous réellement attirer ou maintenir ? De la production ou de l'ingénierie ? Des emplois d'ouvriers ou de cadres ? Telle filière ou telle autre ? Les

enjeux sont sensiblement différents selon les orientations retenues. La volonté de conserver toute la chaîne a jusqu'alors prévalu mais il pourrait être difficile de l'amplifier.

Se pose également la question des contreparties demandées aux entreprises en matière d'emploi et d'impact sur l'environnement. Dans le contexte actuel, les politiques publiques se veulent davantage facilitatrices que coercitives. Elles cherchent à aider plus qu'à imposer. Mais la dégradation à venir du marché du travail et les enjeux soulevés par le changement climatique appellent à une vigilance particulière sur ces deux points.

Plus globalement, la volonté de maintenir et de développer le tissu industriel a peu de chance de se traduire par le retour, sur notre territoire, d'industries anciennes qui en étaient parties. Cela passera plutôt par l'accueil et le soutien de nouvelles industries qui ne seront pas simplement des industries modernisées et revalorisées mais davantage des industries qui mêleront fabrication et services et sauront faciliter le partage d'informations entre concepteurs, producteurs et usagers.

Le territoire métropolitain, au sens large, dispose de nombreux atouts pour rebondir. L'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne reste la plus industrielle des grandes aires urbaines françaises. Sa force principale pour faire face à la crise réside dans l'équilibre entre un tissu industriel encore dense et extrêmement diversifié susceptible d'amortir quelque peu ce choc brutal et des spécialités pointues dans des secteurs stratégiques pour faire face aux enjeux de cette crise sanitaire (santé) et pour répondre aux enjeux climatiques et écologiques de demain (chimie-environnement-énergie, solutions de mobilité...). Ces spécificités territoriales sont de nature à favoriser les réinvestissements d'entreprises sur le territoire. En témoigne le choix de Sanofi d'investir plus d'un demi-milliard d'euros dans la métropole lyonnaise pour la recherche et la production de vaccins.

L'enjeu de la réindustrialisation n'est pas seulement un enjeu de souveraineté économique. Il est tout autant et même davantage un enjeu économique, social et environnemental pour nos territoires. Il doit pour cette raison s'accompagner d'une réflexion sur

l'évolution de notre modèle productif. Le développement de notre socle industriel passe certes par sa propension à être compétitif à l'échelle internationale, mais aussi par la capacité du territoire à créer, retenir et faire circuler les richesses localement. Cet ancrage des richesses passe par une intensification des échanges locaux entre agents économiques.

La crise actuelle a révélé, de façon exacerbée à travers les ruptures de chaînes d'approvisionnement, la forte dépendance de notre économie, le déficit de notre balance commerciale et les effets pervers de la fragmentation accrue des chaînes de valeur à l'échelle mondiale. Substituer une partie de ces importations par un approvisionnement local et consolider ainsi le circuit économique local est facteur de création d'emplois et d'ancrage des richesses dans le territoire. Ce nouveau modèle productif à construire doit aussi s'appuyer sur une plus grande proximité entre conception, production et consommation.

Enfin, cette réflexion doit inévitablement prendre en compte la contrainte des ressources naturelles et l'empreinte matérielle de ces échanges économiques. Il s'agit d'une part de limiter la dépendance du territoire à l'égard de ressources naturelles mondiales qui se raréfient, d'autre part de limiter l'impact environnemental de ces flux et enfin de prendre appui sur de nouvelles ressources locales créatrices de valeurs et d'emplois¹.

Mesurer les effets et anticiper les impacts économiques et sociaux de la crise sanitaire est toutefois un exercice périlleux. Selon l'Insee, début mai en région lyonnaise, l'activité économique aurait été inférieure de 36% par rapport « à la normale » avec des situations contrastées selon les secteurs. Ce constat a été rendu possible par le recours à de nombreuses enquêtes à l'origine de la production de nouveaux indicateurs à l'image du niveau d'activité perçu par les dirigeants d'entreprises.

L'impact sur le taux de chômage et l'intérim demeure le premier indicateur utilisé. L'augmentation du nombre d'inscrits à Pôle Emploi a d'abord été liée au non renouvellement de CDD, à la fin de missions intérimaires ainsi qu'à des reports ou des annulations d'embauches prévues mais les mesures de soutien à l'économie sont d'ampleur.

L'observation des transactions immobilières constitue un autre exemple. Le secteur immobilier tablait sur un effet rebond post-confinement qui s'avère plus important qu'il n'avait été anticipé. Les 20% de transactions « manquées » (-13 % dans l'immobilier de bureau) sur le premier trimestre se bousculant à la sortie du confinement. Mais la mesure des effets sur les comportements et les décisions des entrepreneurs est difficile à appréhender. Les facteurs influant sur les transactions – l'emploi, l'accès au crédit et la confiance en l'avenir – étant tous touchés.

Toutes ces questions sont complexes pour la collectivité, elles le sont aussi pour nos métiers d'analystes. Elles nous conduisent en effet directement à nous interroger sur notre capacité à repérer et à analyser les chaînes de valeurs et de production dans leur globalité.

Notre manière de réaliser des diagnostics, la nature des données que nous utilisons, la façon dont nous les analysons vont être amenées à évoluer. Certaines informations sont particulièrement difficiles à obtenir dès lors qu'elles touchent à la stratégie des entreprises voire à des éléments de secret industriel et de confidentialité, par rapport aux fournisseurs ou aux clients notamment. Nous allons pour cette raison devoir repenser notre activité d'étude à ce niveau-là. Parvenir à mieux connaître les différentes chaînes d'approvisionnement et de production, leur potentiel ainsi que la nature des emplois futurs sur le territoire de la Métropole constituera une réelle plus-value pour nos partenaires.

Outre notre méthode de travail, nous allons également devoir revoir nos objets d'études. Il va s'agir de continuer à travailler sur l'existant – les entreprises et industries déjà présentes et étudiées – mais aussi sur d'autres acteurs comme les sous-traitants ou les start-up, que nous connaissons moins bien. Il s'agira là encore de réussir à avoir une vision plus complète des chaînes de valeur en privilégiant :

- les secteurs considérés comme stratégiques afin de pouvoir anticiper de nouvelles crises (la santé, de nouveau) ;
- les secteurs à potentiel (en termes de création d'emplois en particulier) ;
- les activités qui s'inscrivent dans une dynamique de transition écologique.

Autre axe de travail à investir davantage dans le futur : la manière dont notre territoire pourra accueillir ces nouvelles industries. A quoi ressemblera le site industriel de demain ? Quels sont et quels seront les nouveaux besoins des entreprises en termes de foncier, d'immobilier et de services, de formation professionnelle ou continue ? Comment faire des zones industrielles de la métropole les sites d'accueil privilégiés et attractifs pour cette « industrie du futur » ?

Les questions soulevées pour la collectivité dans sa politique économique et pour l'Agence d'urbanisme dans sa pratique professionnelle nous conduiront dans tous les cas à réinterroger le modèle de développement de notre territoire.

Quelles que soient les difficultés rencontrées, la recherche d'une production plus sobre et solidaire supplantera, à terme, la vision productiviste qui prévalait jusqu'alors.

1. Cf. Travaux conduits par la Direction de la Prospective et du Dialogue public de la Métropole de Lyon et les cabinets Nova 7 et Utopies sur l'économie de proximité et l'enjeu du circuit économique local et sur l'empreinte matérielle de l'économie.

Chronique n°2

Travailler autrement

De tous les sujets débattus depuis le début de la crise du coronavirus, le travail est certainement celui qui avait jusqu'alors fait l'objet du plus grand nombre de réflexions et de scénarios prospectifs dont certains se sont avérés exacts.

Alors que près de 20% des Français ont télétravaillé durant le confinement, 30% ont continué à travailler dans des conditions souvent difficiles et risquées, essentiellement dans les secteurs de la santé, des transports, de la logistique, du commerce ou encore de l'agroalimentaire.

Cette situation a entraîné une triple prise de conscience dans l'opinion publique :

- une prise de conscience de la possibilité de travailler différemment ainsi que de l'existence d'autres formes d'organisation que la seule présence physique dans les locaux d'une entreprise ;
- une prise de conscience des inégalités au travail (entre les travailleurs les plus exposés et ceux qui le sont moins, entre les salariés qui ont pu percevoir le chômage partiel et les indépendants et travailleurs précaires qui ont perdu leurs revenus) ;
- une prise de conscience du caractère essentiel de certains emplois pour le bon fonctionnement de la société et de l'économie et de la nécessité de mieux les valoriser, symboliquement et financièrement.

Les débats en cours sur l'utilité des métiers et la révision de nos échelles de valeur ainsi que sur la pertinence des bureaux physiques et du travail en présentiel peuvent potentiellement avoir des conséquences très concrètes sur le fonctionnement de l'aire métropolitaine lyonnaise.

L'immobilier tertiaire pourrait ainsi être impacté et entrer en crise car les entreprises vont vite tirer des leçons de l'expérience du confinement et revoir leur organisation en combinant travail présentiel et télétravail. Si le bureau continue à exister, serait-ce pour (re)devenir un lieu collectif d'échange et d'émulation et non pas un simple espace de travail matériel ? D'aucuns prévoient en parallèle une possible accélération de la diffusion du « flexoffice », bureau sans poste de travail attribué, comme modèle d'organisation, avec comme conséquence une rationalisation des surfaces utilisées par les entreprises.

Le télétravail exclusif au domicile atteint par ailleurs rapidement ses limites, avec des logements qui ne sont pas toujours adaptés et un risque réel d'isolement social. De nouveaux lieux dédiés vont pour cette raison être amenés à se développer : des espaces de coworking, mais aussi de nouveaux types d'immeubles d'habitation avec des espaces partagés.

De manière plus générale, le télétravail a vraisemblablement un rôle à jouer en matière d'aménagement du territoire. Il peut permettre d'atténuer des déséquilibres en réduisant les tensions sur le marché du logement et dans les transports/sur les axes de communication notamment. Il peut devenir une opportunité pour certains territoires, périurbains notamment.

Pour la collectivité, cette évolution nécessite d'être anticipée car elle va avoir des répercussions à la fois urbaines, sociales et économiques. La planification ainsi que les projets de développement territoriaux vont devoir tenir compte de ces inflexions.

L'Agence d'urbanisme devra quant à elle intégrer dans ses études ce nouveau rapport au travail et ses impacts territoriaux.

Chronique n°3

Mieux combattre les inégalités

La crise du coronavirus a eu un effet de « bain révélateur » en matière d'(in)justice sociale et spatiale. Des inégalités déjà connues sont soudainement apparues comme étant encore plus criantes et inacceptables : la vulnérabilité des personnes sans-abris, l'exposition des femmes aux violences domestiques, la surreprésentation des minorités ethniques parmi les personnes infectées, la fragilité socioéconomique des familles monoparentales...

Dans les quartiers populaires, d'après les acteurs locaux, la grande majorité des habitants ont respecté le confinement dans des logements locatifs sociaux souvent sans balcon ni jardin et disposant d'une surface habitable plus petite que dans le parc privé.

Les outils de monitoring utilisés par l'Agence d'urbanisme et ses partenaires sont utiles pour suivre et analyser les situations des territoires mais ils ne permettent pas d'appréhender les nouvelles problématiques telles que la fracture numérique ou l'accès aux droits.

Dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV), les équipes projets et les acteurs de terrain ont ainsi dû aller directement à la rencontre des publics pour pouvoir identifier concrètement leurs difficultés et les accompagner sur différents aspects comme le décrochage scolaire, par exemple.

Ce constat nous amène à nous questionner sur le besoin de travailler davantage dans la proximité, à la rencontre des individus et de leur vie quotidienne. C'est un sujet de fond, particulièrement dans nos métiers où la demande d'analyse statistique à l'échelle des quartiers reste encore plus forte que les enquêtes terrain.

Des failles ont par ailleurs été révélées en matière d'aide sociale comme l'a montré la fréquentation massive des banques alimentaires et des épiceries solidaires. Elles appellent de nouvelles réponses au

niveau local : pourquoi ne pas créer une « réserve sociale » comme il existe une « réserve sanitaire » ? Il s'agirait de bénévoles disposés à intervenir en cas de crise. Il faudrait toutefois veiller à diversifier leurs profils afin que cela ne repose pas exclusivement sur des retraités.

Pour l'avenir, des inquiétudes se font jour avec l'effondrement de l'emploi intérimaire et la hausse du chômage annoncée. Comment faciliter le retour à l'emploi, en particulier des personnes les plus fragiles et les plus éloignées, dans le contexte actuel ? La dynamique très favorable d'avant-crise et les tensions sur le marché du travail dans certains secteurs permettaient d'envisager des accompagnements vers l'emploi « sur-mesure » des publics les plus fragiles, dans une logique gagnant-gagnant entre entreprises, collectivités, service public de l'emploi et demandeurs d'emplois. Qu'en sera-t-il demain ? Au-delà de l'Etat providence dont beaucoup souhaitent le retour, quels mécanismes de rebond pouvons-nous-envisager pour notre territoire ? Quid de la création d'entreprise ? Les secteurs de l'insertion par l'activité économique et de l'économie sociale et solidaire, plus largement, qui n'ont pas été épargnés par les turbulences actuelles, auront un rôle clé à jouer pour amortir les impacts sociaux de cette crise économique.

Chronique n°4

Accompagner les mutations de l'urbanisme commercial

Une grande partie des commerces étant fermée – à l'exception de ceux de première nécessité – et la population n'étant pas libre de ses déplacements, le confinement a logiquement modifié les pratiques d'achat et les perceptions des consommateurs. Les Français ont ainsi privilégié les formats de vente qui limitent les contacts physiques et les déplacements. Ils se sont recentrés sur la santé, la famille et l'environnement. La crise sanitaire a renforcé la prise de conscience des impacts sociaux et environnementaux de la consommation.

L'analyse des pratiques durant le confinement fait ressortir quatre tendances :

- l'explosion des drives, du e-commerce et des services associés (livraisons à domicile, click and collect, etc.) qui permettent une consommation « sans contact ». Kantar estime ainsi à 2,5 millions les nouveaux e-clients durant le confinement ;
- le report de certains achats habituellement réalisés en hypermarchés (trop éloignés des lieux d'habitat et générant des craintes de contagion plus fortes) vers les formats de proximité (supermarchés, commerces traditionnels) situés non loin du domicile. Au-delà de la réduction des déplacements, cette tendance répond à une volonté d'agir pour l'emploi local et de soutenir les commerçants de leur ville, village ou quartier ;
- l'engouement pour les circuits-courts (marchés, ventes aux producteurs, Amap, etc.) valorisant la production locale et permettant de consommer plus sainement. À titre d'exemple « La ruche qui dit oui ! » a enregistré +70 % de clients avec un panier moyen en hausse de 30% durant le confinement ;
- enfin, la consommation fut plus sobre et responsable avec un retour vers l'essentiel. On a ainsi assisté à un phénomène de « déconsommation » pour certains achats non-alimentaires jugés superflus au profit des produits alimentaires (lié notamment à un report des dépenses de restauration à la maison), des achats numériques (liés au télétravail) et des achats permettant de « fabriquer soi-même ».

Ces pratiques ne sont pas nouvelles et mettent en lumière les tendances déjà engagées depuis plusieurs années.

Du côté des distributeurs, la période a obligé les commerçants à faire rapidement évoluer leurs modèles en accélérant la digitalisation de leur offre via le déploiement de plateformes en ligne, des livraisons ou des retraits en magasin. Ces adaptations se sont opérées par :

- les grands groupes alimentaires (à l'image de Carrefour et Casino qui se sont associés avec Uber Eats pour assurer les livraisons à domicile dans les grandes agglomérations) ;
- certains groupes non-alimentaires, notamment dans le sport et le bricolage (Castorama et Leroy Merlin ont rapidement mis en place des systèmes de commandes en ligne avec retrait « sans contact ») ;
- des acteurs indépendants qui ont multiplié les initiatives de vente à distance, de commandes groupées, de livraisons de paniers à domicile (assurées parfois par les commerçants ou agriculteurs eux-mêmes) ou de retrait des produits sur des lieux et horaires définis à l'avance.

Tous les commerçants n'ont pas eu la même capacité d'adaptation et n'ont pu proposer ces services. Les acteurs déjà organisés avant la crise dans la vente sur internet ont été plus réactifs et ont pu davantage résister à la période de fermeture imposée.

La crise a toutefois mis en évidence certaines limites du e-commerce : rentabilité des livraisons et taux de rupture importants entraînant une réorganisation nécessaire de la *supply chain*.

La réorganisation et la structuration des commerçants pour proposer une offre sur tous les canaux de distribution, notamment les indépendants qui sont moins avancés dans la digitalisation de leur offre, constituent une réelle opportunité que les professionnels doivent saisir à court terme.

La crise génère par ailleurs des risques avérés de fermeture de magasins dans les prochains mois malgré les aides ou facilités financières de l'État, des collectivités voire de certains bailleurs. La baisse de chiffre d'affaires des activités de commerce sera plus ou moins forte selon les segments de marché et les localisations (JLL a estimé en avril une baisse globale prévisible de -50% sur 2020). L'année 2021 s'annonce également difficile avec une baisse de chiffre d'affaires attendue et des charges élevées (report de dépenses de 2020 sur 2021 en sus des charges de 2021).

Ces défaillances touchent prioritairement les acteurs et les secteurs qui marquaient déjà des signes de faiblesse comme le prêt-à-porter (baisse de chiffre d'affaires de 15% à 20% en dix ans dans le textile¹). Les dépôts de bilan et procédures judiciaires se multiplient ces dernières semaines (Naf Naf, André, La Halle, Camaïeu, Célio, Orchestra, Alinéa, etc.).

Sachant que le prêt-à-porter représente une part importante de l'offre présente dans les centres commerciaux et les centres-villes, on peut s'attendre à une croissance de la vacance et des friches commerciales. Ce phénomène sera plus marqué sur les sites les moins attractifs et les plus vieillissants. Le report voire l'abandon de certains projets risquent de s'accroître face à des promoteurs plus sélectifs et des enseignes plus prudentes.

L'exercice de prospective à ce sujet est complexe tant l'agilité des consommateurs est un facteur important dans l'acte d'achat.

Avec le déconfinement, certaines pratiques d'achat « habituelles » reprennent progressivement. Par exemple, la reprise de la consommation est plus importante que les prévisions annoncées, même si elle ne concerne pas tous les secteurs. Certains magasins annoncent avoir rattrapé en un mois une grande partie des ventes perdues et déplorent même des ruptures de stock. Cela pose la question de la durabilité d'une consommation plus sobre à plus long terme. Ce questionnement est toutefois à nuancer du fait d'un effet de rattrapage des dépenses non réalisées pendant le confinement.

On peut néanmoins penser que certaines habitudes prises pendant le confinement vont perdurer plus ou moins fortement, notamment lorsque l'expérience client fut positive.

L'engouement pour les circuits courts, les formats de proximité plus largement la valorisation de la production locale et la volonté de soutenir les emplois locaux est amené à se poursuivre, l'effet prix étant encore déterminant pour déterminer les volumes de progression futurs.

Les drives, le e-commerce et les livraisons ont séduit et fidélisé de nouveaux segments de clientèles.

Selon une étude Procos publiée en juin 2020, 8 Français sur 10 indiquent vouloir continuer à utiliser les drives et la commande par internet avec livraison. Kantar estime que 30% des nouveaux acheteurs en drive vont continuer à faire leurs achats via ce canal.

Le poids du e-commerce, dont le chiffre d'affaires a déjà été multiplié par 4 en dix ans, va certainement s'accroître dans les prochaines années générant une croissance des flux logistiques et une démultiplication des lieux de livraison. Cette tendance pose également la question du format et du rôle des magasins physiques demain.

1. LSA et Kantar

Chronique n°5

Intégrer le risque pandémique dans la stratégie de résilience des territoires

La pandémie est-elle un risque majeur pour les aires métropolitaines ?

L'Agence organisait le 26 mai dernier un webinaire consacré à l'observation des risques réunissant des experts nationaux et locaux (de Lyon, Grenoble, Paris ...) autour de cet ordre du jour de circonstance.

Le risque pandémique n'était pas bien identifié, jusqu'à aujourd'hui, par les collectivités comme un « risque majeur », comme les autres risques (naturels et technologiques), qui eux, font l'objet de stratégies de résilience et de politiques locales spécifiques, d'une coordination permanente des services de sécurité, de santé et des élus locaux... La crise du Covid-19 vient de paralyser le monde et finalement rares sont ceux qui avaient anticipé le risque pandémique et ses déclinaisons locales, à l'exception notable des grandes organisations internationales de la santé, des plans crise des hôpitaux et ceux de l'État (par les plans pandémie imaginés après le SRAS).

Pourtant la ville s'est historiquement bâtie pour réunir des populations nombreuses et la question de la prévention des maladies et des épidémies en est constitutive, tout autant que celle de la sécurité de ses habitants face aux saccages et aux guerres. Mais cette préoccupation s'est lentement estompée dans nos ambitions aménagistes plus récentes, qui peinent à trouver les Hygiénistes, héritiers des XIX^e et XX^e siècles, capables d'intégrer les enjeux complexes des nouveaux impératifs sanitaires et climatiques de notre époque dans les projets territoriaux.

POURQUOI ÊTRE AUSSI PEU PRÉPARÉS ALORS QUE LES TERRITOIRES N'EN SONT PAS À LEUR PREMIÈRE CRISE SANITAIRE ?

On ne dispose finalement pas de beaucoup d'outils pour s'orienter dans le présent que l'histoire. Et ici pourtant, la mémoire collective des Lyonnais est ravivée chaque année par la fête des Lumières qui marque symboliquement et spirituellement, la fin de la peste de 1628. La ville enregistre alors, selon les écrits de l'époque, « 3 470 pestiférés et 1 640 maulades en quarantaine ». On s'est souvenu aussi d'épisodes moins anciens, notamment de la grippe « espagnole » de 1918 qui avait fait 250 000 morts en France, et avait dramatiquement fini de creuser la



Le cours Belsunce pendant la peste, Michel Serre (1658/1733), peinture de 1720.

pyramide des âges estropiée par la première guerre mondiale. Cette pandémie accélérée par la mondialisation aboutira d'ailleurs à la création de l'Organisation mondiale de la santé après la seconde guerre.

Un bilan très provisoire début juin 2020 est établi à près de 30 000 morts des suites du Covid-19. C'est l'équivalent de la grippe de Hong Kong qui a frappé en 1968 et que beaucoup ont oublié. Récemment, le virus H1N1 a été mieux étudié mais moins létal. N'oublions pas que 14,7 millions de Français ont contracté la grippe saisonnière en 2009 occasionnant 15 000 décès (de 8 à 15 000 chaque année).

Le lourd bilan des morts et des personnes affaiblies par le Covid-19 en France a été heureusement jugulé par la mobilisation de l'appareil de santé, les mesures barrières largement adoptées par la population et la quasi mise à l'arrêt de l'économie globale, sans précédent jusqu'alors. Malgré les polémiques sur la gestion de crise, les premiers travaux sur le nombre de morts évités donnent le vertige. Les autorités locales ont participé à cet effort, mais les collectivités s'interrogent sur la capacité locale de résilience à la prochaine crise (deuxième vague ? autre épidémie ?).

PANDEMIE	INONDATION MAJEURE
<p>Facteurs potentiels de vulnérabilité / Echelle Ile-de-France et Métropole / Risques de grandes ampleurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Importance des enjeux économiques et humains et le poids de l'Ile-de-France au niveau national - Concentration et très forte densité de population (résidente, emploi) et de l'urbanisation - Concentration des pouvoirs et des fonctions (politique, économique, gouvernance, recherche...) - - Fonctionnement en réseaux et en flux de plus en plus accru des Métropoles - Forte dépendance à de grands équipements et réseaux structurants pour le fonctionnement urbain de l'agglomération parisienne (énergie, déchets, transport, eau potable, communication...) - Interdépendances des réseaux d'importance vitale (fonctionnement normal et gestion de crise) - Inégalités économiques et sociales - Réduction des structures et investissements de l'Etat - Gouvernance complexe - - Faible « culture du risque » (décideurs, opérateurs, population) ; impréparation des services publics (continuité d'activité) ; exigence de sécurité des populations - Système ultra médiatique (couverture continue de la pandémie depuis début mars, couverture crues Janvier 2018) et importances des réseaux sociaux 	
<p>Evènements / occurrence historique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Historique : grippe « espagnole » 1918 (250 000 morts en France / population moitié moindre) • Plus ou moins oublié : Grippe de Hong Kong (1968 – 1969) (31 000 victimes en France) • Piqûre de rappel : H1N1 ? • Occurrence fréquente : Episode annuel de grippe 	<p>Evènements / occurrence historique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Historique : Crue de 1910 • Plus ou moins oublié : Crues 1924 -1955 • Piqûre de rappel : Crues 2016 – 2018 et exercice Sequana 2016 • Occurrence fréquente : petites crues annuelles
<p>Temps de la crise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs mois de pandémie (propagation du virus) • Plusieurs semaines pour la période de confinement <p>Après-crise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs semaines pour la sortie de la période de confinement. • Conséquences économiques à long terme (sur plusieurs années ?) 	<p>Temps de la crise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs semaines pour les territoires les plus exposés (10 jours de montée des eaux, 35 jours de décrue – crue de référence 1910) <p>Après-crise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs mois à plusieurs années



LA PANDÉMIE, UN RISQUE INCERTAIN... COMME LES AUTRES RISQUES ?

Si la maladie n'est pas un risque comme les autres, elle gagnerait peut-être à être pensée comme tel par les collectivités locales. Comme les autres catastrophes, la pandémie survient brusquement, bloque tout, frappe fort, emmène et bouleverse des vies. Elle autorise un retour à la vie progressif et long. Elle a donc quelques-uns des attributs de l'accident majeur. La crise est moins localisée dans l'espace, mais le retour à « la normale » est incertain... La maladie est toujours intime et nous change, quand l'accident industriel est dramatique et violent mais souvent collectif.

MAIS QUAND SURVIENDRA LA PROCHAINE PANDÉMIE ?

Pour reprendre le vocabulaire propre à la science de la prévention des risques naturels, elle, bien connue des collectivités, « l'occurrence » du risque viral et de ses conséquences socio-économiques doit être considérée comme forte. Certes, nous ne connaissons pas vraiment les probabilités d'une prochaine pandémie de grande ampleur, ce qui en fait un risque « statistiquement » particulier, mais l'occurrence historique précédemment rappelée, nous signale une certaine redondance. 1918, 1968, 2001... 2020. Quand la crue est centennale, la pandémie doit-elle être prévenue à un rythme trentennal ?

FAIRE ENTRER LE RISQUE PANDÉMIQUE DANS LA STRATÉGIE DE RÉSILIENCE DES TERRITOIRES AU MÊME TITRE QUE LES CRUES CENTENNALES ET LE RISQUE NUCLÉAIRE ?

Nos certitudes sont faibles et nos incertitudes nous empêchent d'agir. Or, en matière de risque majeur, on ne se laisse plus balloter par ces questions. On anticipe. On sait depuis longtemps qu'il y a beaucoup plus de maladies transmissibles à l'homme, que la dégradation des milieux naturels et le réchauffement climatique entrent en ligne de compte. La liste des zoonoses s'accroît chaque jour. Comme pour les autres risques, la gestion de crise doit être complétée par une action de prévention continue et dans des domaines parfois très éloignés du risque lui-même.

QUE NOUS CONSEILLEN LES SPÉCIALISTES DU RISQUE ?

Les spécialistes et praticiens de la prévention des risques naturels et technologiques avaient-ils ce scénario pandémique dans le radar ? Pourquoi la pandémie est-elle moins bien anticipée qu'une inondation ou qu'un accident industriel ? Quels enseignements tirent-ils dès aujourd'hui de la crise de la Covid-19 ?

Les points de vue des experts réunis dans un **webinaire organisé par l'Agence de Lyon et la Métropole, le 26 mai**, sont singuliers. Leurs conclusions, à cette date, sont prudentes.

Ils soulignent tout d'abord, que dans la pandémie, la notion d'aléa est difficile à estimer, à cartographier, à suivre dans le cadre d'un observatoire par exemple. Pour autant, la vulnérabilité est bien réelle et peut être mieux révélée y compris par des observatoires.

PASSER À LA CULTURE DE LA VULNÉRABILITÉ AUX PANDÉMIES ET MALADIES CHRONIQUES

Le Covid a frappé dans les EPAHD, a fauché nos aînés les plus fragiles, mais il a côtoyé aussi la pauvreté. « Dans certaines villes des Etats-Unis, 60% des victimes sont noires, alors qu'elles ne représentent que 30% de la population », rappelle Marie Augendre, maîtresse de conférences, en géographie, à l'Université Lumière Lyon 2. Cette relation entre la pauvreté et les maladies est bien connue dans le cadre des maladies chroniques. La dégradation de l'environnement urbain tue aussi sans décompte journalier. En ville, les zones les plus polluées (sol, air, bruit...) sont aussi les quartiers où les revenus sont les plus faibles, comme nous avons pu le montrer dans les travaux de l'Observatoire métropolitain du Développement durable sur la qualité de vie.

Pour les maladies chroniques comme pour les pandémies, d'autres pays ont eu des approches par la vulnérabilité (Suède, Corée...). « La culture médicale française parle. On est axé sur le curatif plus que sur le préventif », analyse Thierry Coanus, ingénieur, docteur en urbanisme et chercheur en sciences sociales, au Rives (Recherches interdisciplinaires Ville, Espace, Société) de l'ENTPE. Pour Vincent Boudières, responsable risques majeurs et résilience à Grenoble Alpes Métropole, « en France, on souffre d'une intoxication par l'aléa (...), le virus est central bien sûr, mais on a laissé tomber l'approche par la vulnérabilité et donc la prévention du risque par l'identification de nos faiblesses. On n'a pas mis nos personnes fragiles à l'abri. Sans connaître la vulnérabilité spécifique des populations, on ne peut pas gérer la crise, même s'il faut le reconnaître, sans les tests et les masques, on ne pouvait pas gérer cette crise comme en Allemagne ». Ludovic Faytre, responsable études risques-aménagement à l'Institut Paris Région confirme, « je n'ai pas de carte d'aléa des risques sanitaires sur la région parisienne. Le partage de l'information entre les silos sur notre vulnérabilité est central dans le plan de gestion de crise ». Le Lieutenant Colonel Neyret du SDIS 69 précise qu'« on ne peut traiter la crise sanitaire comme les autres risques sans coordination forte et au plus haut niveau de la décision », donnant à penser sur la place stratégique et les moyens humains de la gestion des risques dans les services de nos collectivités en dehors des temps de crise... « Il faut de l'expertise, mais qui ne cache pas le politique, ne pas cacher l'incertitude y compris dans la planification du risque », averti François Gianocarro, directeur de l'Institut des risques majeurs. « Le maire a été consacré pendant la crise, avec le plan communal de continuité d'activités, mais le citoyen s'est mobilisé » ... « pendant que chaque niveau de collectivité essayait d'envoyer ses masques ! » ... « Comment mieux articuler la compétence de chaque niveau de collectivités locales pour mieux coordonner les stratégies de traitement de crise et post-crise : qui distribue les masques ? qui teste ? qui vaccine ? », qui met en place la prévention ?

ANALYSER NOS VULNÉRABILITÉS AVEC DES SPÉCIALISTES DE LA SANTÉ

La pandémie requestionne déjà les temps longs et l'aménagement, les interrelations territoriales et la mondialisation avec des empressements différents selon les intérêts de chacun. « Attention de ne pas aller trop vite sur les actions à mettre en place au regard de la crise actuelle. Et si la prochaine pandémie était transmise par le moustique et n'affectait pas les voies respiratoires, aurait-on besoin de distanciation physique dans l'espace public ? Une pollution majeure sur l'adduction d'eau ? Un travail approfondi sur toutes les vulnérabilités avec des épidémiologistes est nécessaire, les crises sanitaires ne se ressemblent pas », souligne avec sagesse Thierry Coanus (ENTPE).

Les praticiens du risque s'entendent sur la spécificité des systèmes métropolitains et le fonctionnement de plus en plus complexe et interdépendant de nos territoires. En matière de risques, dans les régions urbaines, des effets dominos d'un accident constituent la complexité. Car une métropole, quand elle dysfonctionne, dérègle un bassin de vie très large. En région parisienne, l'arrêt du métro ou l'endommagement du système électrique entraîneraient des pertes économiques très élevées, avec des temps de retour à la normale très longs.

S'interroger perpétuellement, écouter et échanger, développer son humilité face aux risques en comprenant que l'analyse du présent change le futur, voilà les dispositions de pensée adoptées depuis longtemps par nos spécialistes du risque. Ils nous rappellent cependant que la « culture du risque » n'existe pas dans la population lyonnaise, pas plus qu'à Paris, Toulouse ou à Rouen. Pour autant, chaque drame nous éprouve, nous fragilise et nous renforce à la fois. « La somme des résiliences individuelles ne font pas la résilience collective ... », analyse Ludovic Faytre (IPR).

Chronique n°6

Repenser la production de logements

Tous confinés, une expérience résidentielle inédite

STRATÉGIE RÉSIDENIELLE DE CONFINEMENT

Durant cette période, à la fois inédite et prolongée de confinement, le logement s'est imposé comme un lieu de repli, de sécurisation, de préservation. Cependant, face à l'annonce jusqu'alors inimaginable d'un confinement national annoncé le 16 mars 2020 à 12 heures, des réactions spontanées de changement de résidence se sont esquissées.

Il y a ceux qui ont fait le choix, parfois précipité, de quitter leur logement pour rejoindre un lieu de résidence plus propice à la projection d'un confinement dont on ne connaît pas encore la durée. Et puis il y a ceux, qui par choix, faute d'alternative patrimoniale ou par contrainte (maintien de l'activité professionnelle, besoin familial impérieux...) sont restés dans leur logement habituel. Les différents sondages menés durant cette période estiment que 10 à 15% des ménages ont quitté leur résidence principale mais ce phénomène ne touche pas les ménages, ni les territoires de manière uniforme.

Ce départ concerne en effet une part des ménages les plus aisés souvent partis se réfugier dans leur résidence secondaire pour y trouver un logement plus grand et offrant une plus grande proximité à la nature. Une part des ménages modestes a également fait le choix de partir, souvent pour être logée par un proche. La motivation principale à ce départ

est de fuir des conditions de logement jugées peu satisfaisantes dans la perspective de ce confinement (logement étudiant, lieu de vie exigü ou partagé). Au-delà de cette différenciation sociale, cette migration résidentielle se concentre essentiellement sur les grandes agglomérations. Ce sont ainsi entre 11% et 12% des Parisiens qui ont quitté Paris (© Orange/Insee).

« RESTEZ CHEZ VOUS », POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

Ceux qui sont restés dans leur résidence principale ont dû faire face à des réalités parfois très différentes. En fonction des territoires, des profils des ménages, des conditions de logement, des personnalités de chacun, le confinement n'a pas été perçu, vécu, apprécié de manière identique.

Dans certains cas, pour les personnes seules, la rupture du lien avec l'extérieur a pu s'apparenter à une « assignation à résidence » conduisant de fait à des situations d'isolement, de rupture sociale, voire de détresse. Autres configurations familiales, autres réalités de confinement. En l'occurrence pour les familles, de surcroît avec enfants, le logement a dû permettre, durant ces 55 jours, la co-présence de tous en un même espace et dans une continuité de temps.



Ce lieu, d'où généralement chacun part puis se retrouve, a dû s'improviser tour à tour, salle de classe, lieu de travail, terrain de jeu, de détente ou salle de sport, tout en restant lieu de l'intime et de la vie familiale. Pour faire face à la crise et limiter au maximum ses effets sur l'activité, le télétravail a connu un développement hors norme. Pour ceux dont l'activité le permettait, il a fallu s'adapter et souvent dans la précipitation. Intégrer la sphère professionnelle au sein du logement interroge sur les conditions de confort du télétravail. En effet, rares sont ceux qui ont pu bénéficier d'une pièce dédiée à l'activité professionnelle. Il a donc fallu s'adapter à l'urgence, improviser un bureau dans les salons, cuisines, chambres ou parfois même à l'extérieur. Au-delà de l'espace, l'hébergement de cette « nouvelle » activité, montre parfois l'inadaptation des logements au télétravail en matière d'accès numérique, d'agencement, de mobilier, ou même de lumière naturelle.

Le logement a ainsi dû composer avec cette juxtaposition des usages surtout lorsque le logement est occupé par des familles avec enfants. Il a donc fallu se partager les espaces de vie et s'adapter aux activités de chacun en faisant cohabiter, au même endroit et aux mêmes heures, le travail, l'école et la vie familiale. Situation pas toujours simple !

UNE RECONFIGURATION DU LIEN AU LOGEMENT

Le confinement a mis en exergue les atouts mais surtout les faiblesses des lieux de vie. Bien évidemment que l'on vive en appartement ou en maison individuelle, le logement n'a pas offert les mêmes conditions de qualité de vie durant le confinement. La taille des logements ou plus précisément les mètres carrés disponibles par occupant a constitué un paramètre fondamental dans l'appréciation de ce confinement. La taille des logements a toujours été un atout structurant mais durant cette période exceptionnelle, l'espace est devenu un luxe inestimable. Au-delà de la taille, c'est l'agencement des espaces intérieurs qui a été requestionné. La superposition des usages a brouillé la limite entre les espaces de jour et les espaces de nuit car il a été souvent nécessaire d'intégrer, aux fonctions déjà existantes, des espaces de travail, des lieux d'apprentissage, de jeux... L'organisation des espaces intérieurs, leur adaptabilité voire leur évolutivité sont autant de facteurs qui ont pesé dans les conditions de confinement.

L'accès aux espaces extérieurs tels que les balcons, loggias, terrasses, espaces partagés ou jardins privés s'imposaient déjà comme des critères de choix

résidentiel. Ils sont considérés comme des éléments de confort et d'extension des surfaces habitables pour les occupants et représentent une plus-value pour les promoteurs et les bailleurs. Cependant, dans cette situation inédite de confinement, ces caractéristiques ont redoublé d'importance, présentant même un caractère vital.

La crise sanitaire a mis en exergue de profondes disparités. Les conditions de logement ont constitué un réel révélateur des inégalités socio-spatiales entre les centres urbains denses, les secteurs périphériques davantage marqués par la maison individuelle et les espaces plus ruraux où les effets du confinement ont été moins ressentis.

ET POUR L'AVENIR...

Cette crise sanitaire sans précédent interroge sur les fondamentaux du logement. Cette expérience laisse à penser qu'il est essentiel de passer du désir d'habiter, du souhait, de l'aspiration résidentielle à la notion de standard, de nécessaire, d'impératif. La crise doit permettre d'interroger et de faire évoluer la norme constructive en matière de taille et d'accès aux espaces extérieurs.

La montée en puissance du télétravail oblige à repenser le logement dans une dimension plurifonctionnelle. La perspective de construire plus grand, de penser des agencements intérieurs adaptables à ces nouvelles pratiques, modulables et ré-appropriables dans le temps s'impose et doit nécessairement interroger les modèles de financement de la construction mais aussi les modèles de densité, de promiscuité, de vis-à-vis...

La crise a montré l'impérieuse nécessité de pouvoir disposer d'un espace extérieur digne de pratique et d'usage. Ces espaces ont montré qu'ils ne participaient pas uniquement au confort mais qu'ils s'avèraient indispensables à la qualité de vie et à l'équilibre des habitants. L'accès « à un morceau de ciel » rend ainsi acceptable la vie en collectivité et participe à cette nécessaire harmonie entre l'homme et son milieu, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un tissu urbain dense.

Ne faut-il pas voir dans cette crise, l'opportunité de requestionner les stratégies de production de logement afin de s'extraire, quelque peu, des logiques uniquement basées sur la rentabilité financière ? Ne faudrait-il pas profiter de l'occasion pour réinterroger la norme constructive et la faire évoluer vers des standards permettant d'offrir des logements plus généreux en surface et en agencement extérieur ? Il en va de l'avenir de nos villes et du bien-être de ceux qui y vivent.



Chronique n°7

Anticiper les évolutions des choix résidentiels

Désir d'habitat et choix résidentiels des ménages à la suite du confinement

Le confinement imposé a-t-il conduit à modifier les choix résidentiels des ménages ? Cette question relève de dimensions multiples (économique, sociale, professionnelle, ...) qu'il est difficile d'appréhender de manière exhaustive et sur la durée. Nous tentons ici, de poser différents constats et d'apporter des pistes de réflexion sur l'évolution des choix des ménages dans les mois à venir.

En dehors de toute crise sanitaire, les choix résidentiels des ménages varient en fonction des moyens financiers et des priorités de chacun : proximité du lieu de travail ou des transports en commun pour s'y rendre, proximité des commerces et services, de l'école des enfants, choix d'un cadre de vie agréable, un loyer ou un coût d'acquisition raisonnable pour le ménage, etc. Ces facteurs peuvent être prédominants par rapport à la taille du logement ou à son équipement intérieur : acceptation d'un logement plus petit qu'espéré ou nécessitant un réaménagement en contrepartie d'un positionnement privilégié par rapport aux modes de vie et aux habitudes de consommation des ménages.

Le confinement et ses conséquences ont été vécus de manière très différenciée d'un ménage à l'autre. Cette période, si particulière, a conduit à mêler l'intime et le professionnel au sein du logement. Pour certains, cela n'a pas eu d'impact significatif car le domicile et son environnement immédiat ont permis de bénéficier d'espaces de repli et d'intimité. Mais pour d'autres, les situations complexes, comme le mal-logement, la suroccupation, les relations familiales compliquées, etc. se sont trouvées exacerbées par la consigne de rester chez soi et la fermeture des parcs, des aires de jeux ainsi que la forte limitation de l'utilisation de l'espace public. L'enquête en ligne sur les effets du confinement sur le quotidien des Français, pilotée par Lise Bourdeau-Lepage, professeure de géographie à l'université Lyon-III, montre que « les citoyens qui passent d'ordinaire beaucoup de temps hors de chez eux ont pris conscience de l'exiguïté des logements – inadaptés au télétravail et à la gestion d'une forme de promiscuité familiale –, et du rôle central des lieux publics, bars, restaurants, parcs, et commerces ».

Ainsi, pour certains, l'après confinement est synonyme de déménagement afin de trouver un lieu de vie permettant de combler les manques et les frustrations ressentis. Cependant, pour les plus précaires, cette période constitue un enjeu de maintien dans le logement, loin des préoccupations de posséder une pièce en plus ou un balcon.

Le logement et ses équipements ont dû répondre à de nouveaux usages pour lesquels ils n'étaient pas conçus : lieu d'enseignement pour les enfants, lieu de détente, lieu de travail pour les parents, pratique d'un sport, jardinage, etc. qui ont souvent conduit à des conflits d'usage entre les membres d'un même foyer. Cela a-t-il induit de nouveaux critères déterminants dans le choix d'un logement pour les ménages ou est-ce seulement la mise en lumière de critères jusqu'ici sous-jacents ?

- La question de la qualité de la connexion internet afin de télétravailler dans de bonnes conditions deviendra-t-elle centrale dans le choix d'un logement pour certains ménages ? Cela va-t-il pousser certains à sortir de la métropole et s'installer en zone périphérique ou rurale afin de bénéficier d'un cadre plus serein en cas de nouveau confinement ?
- De ce fait, la proximité du lieu de travail est-elle devenue moins prioritaire pour les ménages pouvant exercer leur activité à distance ou n'ayant pas besoin de s'y rendre tous les jours ?
- La présence d'un espace extérieur (balcon, terrasse, jardin) deviendra-t-elle déterminante pour les ménages, au-delà de la proximité des transports ou des lieux d'activité et de consommation ? Une pièce en plus ou une surface habitable plus importante afin de mieux répartir les espaces, les activités de chacun sera-t-elle attendue ?
- Va-t-on assister à une « déconcentration/dé-densification des villes » concernant certains profils de ménages pouvant télétravailler au profit d'une périphérie de plus en plus éloignée ? Quel rapport à la localisation du lieu de vie pour les ménages dont le métier peut être exercé à distance ?

- Cela ne va-t-il pas creuser les inégalités entre les individus exerçant des métiers nécessitant de se rendre sur son lieu de travail et les autres, pouvant travailler à distance ?
- Comment va évoluer le rapport des usagers par rapport aux transports en commun par crainte d'une contamination ? Ainsi le critère de proximité d'un transport en commun ne va-t-il pas perdre de son importance au profit du vélo ou de l'automobile ?

La question des nouveaux modes d'habiter se posaient déjà avant la crise mais le postulat de départ n'était pas celui d'un besoin en logement « multifonctionnel » en cas de confinement, de son utilisation pour d'autres fonctions que celle « d'habiter ». Désormais, se pose la question du logement comme d'un lieu permettant d'exercer de multiples activités normalement réservées à des espaces extérieurs et bien spécifiques (bureau, salle de sport, école, restaurant, etc.). Ainsi, la question des choix résidentiels va intégrer, pour certains, des paramètres avec un poids plus conséquent : présence d'un espace extérieur ou d'une pièce en plus, un balcon, une bonne connexion internet, une cuisine équipée, etc.

Le télétravail va-t-il entrer en jeu de manière plus importante dans les choix résidentiels, en raison des déplacements moins fréquents ? Selon les premiers constats, basés sur le ressenti des professionnels de l'immobilier au sein de l'agglomération lyonnaise, les prix du marché de l'immobilier, restent stables depuis le déconfinement (ils avaient fortement augmenté avant le confinement de l'ordre de +10% au m² en 2019) mais la demande de la part de ménages lyonnais est toujours plus forte et se « délocalise ». Les professionnels interrogés témoignent d'une augmentation de la demande et des ventes de maisons avec jardin en zone périurbaine de l'agglomération (Beaujolais, Dombes). Les ventes se font plus nombreuses et au prix affiché. Avec l'avènement du télétravail, certains ménages lyonnais privilégient donc un cadre de vie plus vert à la proximité de leur lieu de travail.

La déconnexion croissante entre bassin de vie et bassin d'emploi déjà constatée en 2012 à l'échelle métropolitaine va s'accroître avec le post-confinement et la crainte d'une nouvelle vague mais dans quelle mesure.

Chronique n°8

Aménager l'espace... et le temps *Reconfiguration des rapports au temps dans la crise et en sortie de crise*

À de multiples égards, la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19 a bouleversé notre rapport au temps. Dire que ces bouleversements se sont produits du jour au lendemain n'est pas qu'une façon de parler puisqu'en matière de représentation, de vécu et d'organisation du temps, il semble bel et bien y avoir un avant et un après 18 mars 2020. Voici un pêle-mêle de quelques premières observations.

UN COUP D'ARRÊT GÉNÉRALISÉ DE L'ÉCONOMIE ET UNE HYPER SYNCHRONISATION MONDIALE SUR LA SITUATION SANITAIRE

Du jour au lendemain, la grande machine économique de flux et d'échanges planétaires a subitement été mise à l'arrêt. Les frontières se sont fermées, les avions ont été cloués au sol, la grande majorité des secteurs économiques a stoppé toute activité.

Ce fourmillement international a laissé place à un monde figé et hyper synchronisé sur les crises sanitaires et économiques annoncées. Chaque pays s'est mis à scruter 24 heures sur 24, dans un mélange de crainte et d'espoir, la progression mondiale du virus, l'évolution des contaminations et les efforts internationaux de lutte contre l'épidémie et de recherche d'un traitement.

UNE MISE EN SOMMEIL DES SOIRÉES ET NUITS DE NOS VILLES

Alors que la planète s'est mise au diapason du Covid-19, les territoires locaux sont entrés en léthargie. La vie nocturne ludique et festive est soudainement devenue un danger sanitaire et les grands centres urbains adeptes du 24h/24 – 7j/7 ont été contraints de mettre temporairement en sommeil des temporalités auparavant propices à la détente et à la socialisation. Dans certains territoires des couvre-feux sont même venus parachever les dispositifs sécuritaires.

UNE MULTIPLICITÉ DES ACTIVITÉS « À DOMICILE » ENTRAÎNANT UNE POROSITÉ DES TEMPS QUOTIDIENS

Durant la période de confinement, le domicile est devenu polyvalent. Plus qu'un « logement », il est également devenu salle de classe, annexe d'entreprises, salle de jeu, salle de sport, etc., tout en continuant à être le lieu de l'intime et du repos.

Un espace de quelques dizaines de mètres carrés a concentré la quasi-totalité des activités du quotidien entraînant une forte porosité des temps sociaux. Les temps du travail, du hors travail ainsi que ceux consacrés à l'école, aux loisirs et au temps libre sont confondus dans un temps global assigné à résidence qui a eu des effets délétères sur la qualité du temps.

En effet, nombreux sont les témoignages de parents en situation de surmenage, d'enfants en possibles difficultés scolaires ou encore de professionnels en situation de stress « au travail » par manque de temps. Bien plus, la porosité des temps a empêché toute coupure nécessaire entre, par exemple, le temps du travail (scolaire ou professionnel) et le temps hors travail consacré aux loisirs, au temps libre et plus largement à la vie de famille.

DES NOUVEAUX MODES DE SYNCHRONISATION EN SOIRÉE : CÉLÉBRATION COLLECTIVE ET RECONNEXIONS SOCIALES

Si les temps collectifs ont été les premières victimes de la crise du covid-19, de nouveaux rituels sont apparus pour pallier le manque de temps consacré à la socialisation (preuve supplémentaire que les temps collectifs sont essentiels dans la vie quotidienne).

Les applaudissements de 20h en soutien aux soignants ont été des moments « synchronisateurs » durant lesquels les habitants ont pu soutenir une même cause. Chaque soir, de 20h à 20h05, la rue était l'espace-temps des applaudissements, des sourires entre voisins, des coups de klaxon, voire des concerts et autres manifestations culturelles fédératrices.

Dans la sphère privée, les « apéros visios » ont pallié le manque de sorties en soirées. Ces comportements étaient tellement généralisés que certains opérateurs de téléphonie ont adapté leur stratégie commerciale en proposant une gratuité de la 4G de 19h à 20h. Le temps est parfaitement à l'honneur dans ces nouveaux rituels car, pour la première fois, l'espace importe peu : seul l'horaire compte.

UN ESPACE-TEMPS QUI N'A JAMAIS ÉTÉ AUTANT LIMITÉ ET CONTRAINT

Fait particulièrement inédit, la période de confinement a limité les possibilités d'usage de l'espace et du temps. La limite des sorties quotidiennes réduites à une heure par jour dans un rayon de 1 km autour du domicile a particulièrement bouleversé la manière de vivre et d'habiter les territoires du quotidien.

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS, UNE DES SOLUTIONS PROPOSÉES POUR ACCOMPAGNER LE DÉCONFINEMENT

Le temps est une des clés de lecture mobilisable pour comprendre les transformations à l'œuvre lors de la période de confinement. Mais plus encore, l'aménagement du temps a été proposé comme une voie possible pour accompagner le processus de déconfinement. Le recours au télétravail, la réorganisation des horaires des écoles, des services de la ville ou plus globalement du temps de travail ont été des solutions largement développées pour éviter la congestion des systèmes de transports ou les trop fortes situations de co-présence dans les espaces à usages collectifs.

Pourtant l'idée n'est pas nouvelle puisque les politiques temporelles, initiées dans les années 1990, ambitionnait déjà de mieux articuler l'aménagement du temps et de l'espace ; mais il est intéressant de constater comment plusieurs idées – longtemps délaissées – sont revenues en force durant cette période de crise.

UN URBANISME RÉACTIF ANCRÉ DANS LE PRÉSENT

Le recours à l'urbanisme tactique place, lui aussi, le temps au cœur de la stratégie de déconfinement. Traditionnellement, l'urbanisme se pratique dans un certain rapport au passé et au futur. Mais avec la crise sanitaire, il s'est davantage ancré dans le présent en devenant temporaire, réversible et en proposant une adaptation et une réactivité de la ville à de nouveaux enjeux sanitaires : développement massif de pistes cyclables, extension des espaces piétonniers, élaboration de sens de circulation dans l'espace public sont autant d'exemples qui se sont généralisés dans plusieurs villes.

AMÉNAGER LE TEMPS ET L'ESPACE, MÊME APRÈS LA CRISE

Il aura fallu la crise liée au Covid-19 pour remettre le temps sur le devant de la scène et relancer les réflexions issues des politiques temporelles. Mais ces solutions ne devraient pas se limiter à la sortie de crise. Le temps, au même titre que l'espace, est essentiel à la compréhension de la ville et l'emménagement du temps – ou des temps – est tout aussi important que l'aménagement de l'espace.

Il serait bon de s'en souvenir pour, au-delà de la crise, imaginer des villes plus résilientes, adaptables, et soucieuses des pratiques et des modes de vie des individus. C'est notamment ce que défend la tribune *Organisations, Individus et territoires, pour un droit au temps*¹ signée dans Libération par près de 150 géographes.

1. https://www.liberation.fr/debats/2020/05/23/individus-organisations-et-territoires-pour-un-droit-au-temps_1789122

Chronique n°9

Appréhender de façon plus systémique l'espace métropolitain

Le modèle de l'aire métropolitaine lyonnaise des valeurs à (re)partager

UNE CRISE SANITAIRE, TROIS MOIS DE CONFINEMENT : L'EXPÉRIENCE COLLECTIVE DE LA TRÈS COURTE DISTANCE

Le confinement du 17 mars au 11 mai 2020 justifié par la pandémie de Covid-19 éclaire d'un nouveau jour le territoire de l'aire métropolitaine lyonnaise. Tous les territoires, dans leurs diversités, ont intrinsèquement été questionnés : localité/voisinage, sociabilité/éducation, mobilité/emploi, solidarité/bien(sur)veillance, inégalités/exclusion, gouvernance/décisions, santé/environnement. Pas de modèle que des expériences. L'arrêt des mobilités, la « dé mobilité » a transformé le paysage métropolitain pour un temps. Disparues la congestion, les heures de pointe du matin et du soir, l'incroyable ressac de pendulaires venus parfois de très loin a été suspendu pendant presque trois mois, laissant place à un vide, un calme métropolitain. Ça s'est vu, ça interroge.

L'aire métropolitaine lyonnaise, un refuge, des refuges : de la question du « détricotage » territorial de l'offre en services publics

Une dépréciation de la « ville » aura été mise en exergue en tout cas pour les plus peuplées et denses d'entre elles. L'absence d'espaces extérieurs privés -sans même parler de l'exiguïté/suroccupation de nombre de logements- aura divisé les habitants de l'aire métropolitaine selon leurs conditions de confinement. Chacun renvoyé à sa localité aura donc apprécié différemment sa manière d'habiter, d'investir son micro-territoire. Un nouveau regard porté par chacun sur son territoire vécu à l'aune de la nécessité et de la -très- courte distance.

Les centres-villes les plus peuplés, ou cœurs urbains, qui concentrent une offre de proximité diversifiée en biens de première nécessité, des services publics, de santé et de sécurité ont permis d'amortir certains effets du confinement. Pas d'effondrement global et systémique, un avertissement à moindre frais. Ni l'iodo ni l'armée n'ont été déployées. Nous l'ignorions pour la plupart ou refusions de voir le risque encouru, mais nos services de santé étaient déjà sous pression. Baisse sourde et invisible des moyens pour ceux qui ne requièrent pas de soin. La crise sanitaire

aura démontré la nécessité de pouvoir se soigner, dans son espace de vie, sans trop craindre pour sa santé et celle de ses proches. La région métropolitaine lyonnaise a répondu présente, ses hôpitaux ont su s'adapter pour éviter la saturation, mais au prix de quels sacrifices ?

Si les espaces plus ruraux ont pu évidemment faire pâlir d'envie les hyper-urbains, une crise plus forte aurait mis en exergue la disponibilité des services de première sécurité qu'offrent les villes à la différence des campagnes, où les habitants auraient bien pu se retrouver à gérer seuls les conséquences, livrés à eux-mêmes. La logique concentrationniste des équipements et services publics (santé, éducation, culture, emplois, ...), et le détricotage territorial induit alors même que la population s'accroît et se diffuse, conduit à un effet ciseau de plus en plus marqué et à de fortes inégalités territoriales d'accès aux services publics.

Évidence du « spatial mismatch » et inversion des valeurs travail

Historiquement, certains industriels, paternalistes, (à l'instar de R. Owen en Angleterre, de C. Fourier et JB Godin en France), se sont souciés au-delà des conditions de travail parfois très dures, des conditions de vie de leurs ouvriers jusqu'à leur logement. Depuis les années 1970, le « spatial mismatch », dissociation du lieu de résidence et du lieu de l'emploi, est devenu une question individuelle. Cette dissociation a même été encouragée : aide à la pierre, développement du réseau routier, défiscalisation des frais de déplacement, documents d'urbanisme permissifs, etc. et pour certain une distinction sociale.

La délocalisation de l'industrie, base économique lyonnaise aujourd'hui encore importante, a rythmé depuis le XIX^e siècle des pulsations territoriales, de la grande région lyonnaise ; de Roanne, à la Tour du Pin ; d'Annonay à Ambérieu-en-Bugey, jusqu'aux campagnes reculées et conduisant certains agriculteurs à s'adonner au tissage puis à gagner les mines, les usines des grandes villes. La santé économique de Lyon a favorisé les activités de ses ter-

ritoires voisins sans jamais les obérer, tant elles sont restées, même à travers les crises, profitables pour les ménages et les entreprises gravitant dans l'orbite métropolitain, témoignant d'un tel génie du lieu.

Au XX^e siècle, les délocalisations des activités industrielles du cœur d'agglomération et les libérations foncières ont rendu possible la réalisation des grands projets urbains.

Epousant la lame de fond française de désindustrialisation, l'aire métropolitaine lyonnaise, hier principalement industrielle, s'est métamorphosée en un hub résidentiel, avec une très forte tertiarisation de son centre (1,6 million de m² de bureaux construits à Lyon depuis 2000) qui n'a pas été accompagnée par une politique de peuplement aussi ambitieuse que celle qui a présidé à la volonté de rayonnement économique. Un impensé aux impacts territoriaux considérables !

LA QUESTION DE LA TANGIBILITÉ DE LA LIMITE

Une exploitation démesurée ? Un génie du lieu qui place le système en surrégime ?

Éclairés par la crise sanitaire, nombreux sont les professionnels qui alertent sur les limites de la métropolisation qui tendent à dégrader la qualité de vie urbaine. Cela signe-t-il le retour d'une aspiration grandissante pour la maison individuelle et ses corollaires, l'autosolisme et l'étalement urbain ? Des chiffres en attestent : explosion des requêtes « maison individuelle » sur les sites d'agents immobiliers durant le confinement¹, taux d'occupation des TC de 40% en moyenne deux mois après le déconfinement. Néanmoins, ces risques apparaissent plus conjoncturels que structurels. Le transport public déprécié fera son retour, moins par amour que par nécessité et les achats immobiliers compulsifs ne devraient pas créer de nouvelle vague de périurbanisation.

La crise a, en revanche, bousculé notre rapport au travail de manière surprenante. Si nous n'avons pas connu d'effondrement systémique, c'est bien parce que les métiers parfois appelés « sous-qualifiés » ou précaires ont permis d'assurer approvisionnement, sécurité et soin. Inversion de valeur reconnue quotidiennement par des applaudissements. Une reconnaissance pérenne ? Le questionnement de « l'utilité sociale » ; le cadre et l'employé de bureau télétravailleurs sont-ils des parias en cas de crise ?

L'expérimentation à très grande échelle du télétravail a déjà entamé une reconfiguration sociale du travail -hyper tertiarisé dans les grandes métropoles- et devrait se voir prochainement traduit dans les réflexions des grandes opérations immobilières et notamment sur le devenir des anciens Central business district (CBD) et leur réversibilité. A défaut de nouvelles emprises foncières demain, à vingt ans, les locaux d'activités tertiaires ne pourraient-ils pas absorber les futurs besoins en logement ? Sont-ils pensés comme pouvant changer de vocation ?

Remis en cause pour son gigantisme et ses logiques centrifuges vectrices d'externalités négatives, le système métropolitain a néanmoins montré ses atouts

et ses points forts : un tissu économique diversifié, comme amortisseur de la crise ; un tissu associatif social, en alerte et pare-feu d'une 2^e vague, sociale celle-là ; un tissu d'activités agricoles locales réactif pour compenser la fermeture des marchés. Avertissement à moindre frais, la crise sanitaire n'a pas constitué l'effondrement décrit dans les scénarios collapsologistes. Mis à part les équipements sanitaires soumis à rude épreuve, les institutions et les principaux services publics ont tenu bon.

En tant que professionnels de l'urbanisme, nous allons sans doute devoir répondre à plusieurs questions. Comment développer les aménités et faire moins de densité tout en luttant contre l'étalement urbain et l'érosion de la biodiversité ? Notre modèle métropolitain, périurbain, lyonnais est-il à revoir ? Sommes-nous arrivés au bout d'un processus ? La promotion d'un modèle plus collaboratif qui met en avant le souci des communs et les valeurs d'entraide, de partage et de solidarité est sans doute à engager.

PROPOSITIONS

Affirmer le rôle rassembleur de l'Agence face au risque croissant de sécession centre-périphérie et partager notre expertise pour donner la parole aux élus

La perspective d'élections prochaines, quel qu'en soit le résultat, doit guider en partie notre démarche et la production de ces chroniques expertes : éclairer la situation au prisme d'une agence d'urbanisme proche de ses partenaires, faire preuve d'un positionnement juste entre approches sensibles et capacités d'évaluation, de commentaires experts.

Sans préjuger ni de l'issue des scrutins ni des décisions que les prochains exécutifs prendront dans les tous premiers moments du mandat, il faudra résister à « l'urgence pragmatique » ou aux sauts à pieds joints dans les conclusions dites « post-Covid », nous sommes durablement « in-Covid ». Les débats sur cette crise sanitaire s'accélérent, s'aiguisent, avec le risque d'amener certaines divisions (professionnels, citoyens, élus).

Nous saurons sans aucun doute éclairer nos proches par nos champs d'expertise, notre capital connaissance des évolutions passées, notre "bagage prospectif" et notre réseau capable d'attirer à lui les meilleurs experts pour débattre. Il apparaît particulièrement important de décentraliser nos réflexions, nos apports, et d'impliquer nos élus partenaires à mesure qu'ils nous saisiront.

Le rôle de l'Agence est central pour réunir autour de la table, sans parti pris politique, les élus et les agents des territoires pour limiter le risque croissant de sécession centre-périphérie en renforçant l'interconnaissance dans un souci de reliance des territoires. Les équipes de l'Agence pourraient organiser une visite terrain du système métropolitain avec ses partenaires et ainsi inaugurer cet indispensable dialogue interterritorial.

1. Selon un sondage d'OpinionWay pour Artemis courtage et relayé par Le Parisien, un sondé sur dix (11%) réfléchit désormais à acheter une maison avec jardin. Ils sont 15% chez les habitants de l'agglomération parisienne et 24% chez les 24-35 ans.

Promouvoir un modèle plus collaboratif qui mette en avant le souci des communs et les valeurs d'entre-aide, de partage

Le partage des valeurs comme un préalable à l'échelle métropolitaine, cet espace qui, déjà largement questionné par les mouvements des gilets jaunes et des soignants, est plus que jamais la bonne échelle pour penser et agir de manière systémique. Cet espace politique est à appréhender volontairement d'urgence, en laissant possible une pensée d'aménagement du bas vers le haut, en s'appuyant sur l'expertise d'usage et en valorisant les initiatives et actions qui ont fait leur preuve durant la crise sanitaire.

À la lecture et à l'écoute des penseurs, prudents, penchés sur la situation, il nous faut retenir qu'il n'y a pas de devin, de prophète ou de surhomme à même de prendre la situation à bras le corps ; il y a des réponses collectives à apporter. Avant de partager des trains de mesures, de nouvelles régulations, de partager des scénarios, des visions, il est primordial de partager des valeurs là où elles n'ont même parfois jamais été exprimées. L'aire métropolitaine lyonnaise est un espace très faiblement gouverné

et c'est bien au sein de cet espace que la crise sanitaire a renvoyé les "métropolitains" à leur localité. Nos partenaires en sont chacun une pièce du puzzle. Qui serait aujourd'hui mieux placé que l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise pour (ré)initier un partage des valeurs à cette échelle ?

Animer le Comité technique partenarial mais surtout (ré)animer le Conseil d'administration sur le fond, les valeurs et les communs apparaît plus que jamais indispensable, vital. Si l'ambition est partagée, il sera aisé de dessiner les modalités.

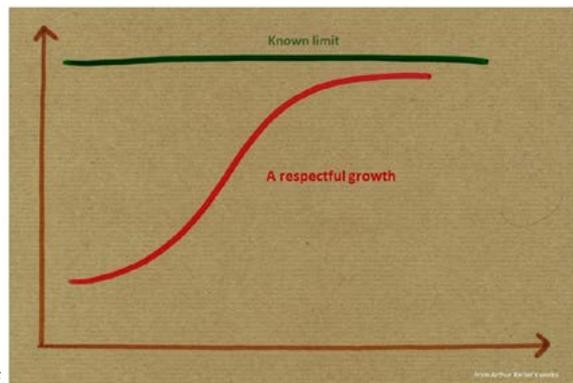
Pour cela, l'Agence dispose d'outils, de points d'appui conceptuels à convoquer et à mobiliser.

À titre d'exemples :

- les travaux d'Arthur Keller sur ses grands récits prospectifs du développement humain (avec quatre récits pour décrire les moteurs du phénomène de métropolisation à savoir l'attractivité et la croissance au regard des limites de la biosphère), qui, appliqués à l'aire métropolitaine lyonnaise pourraient utilement servir une réflexion sur les valeurs renouvelées à cette échelle.

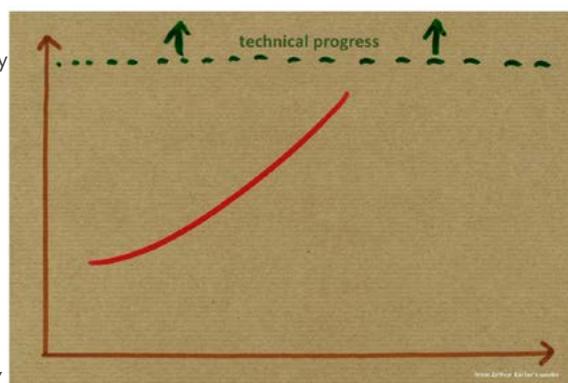
Quatre récits pour décrire les moteurs du phénomène de métropolisation, à savoir l'attractivité et la croissance, au regard des limites de la biosphère.

Story « sustainable »



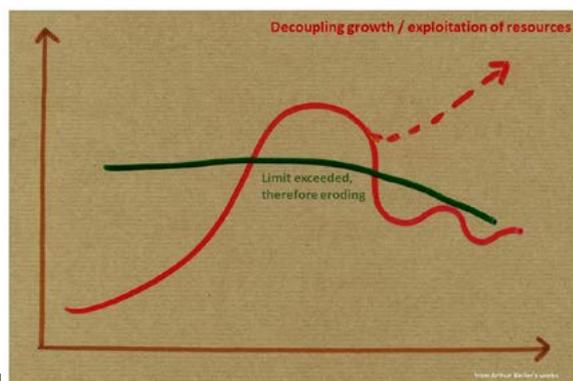
HOPE

Story « no limit »



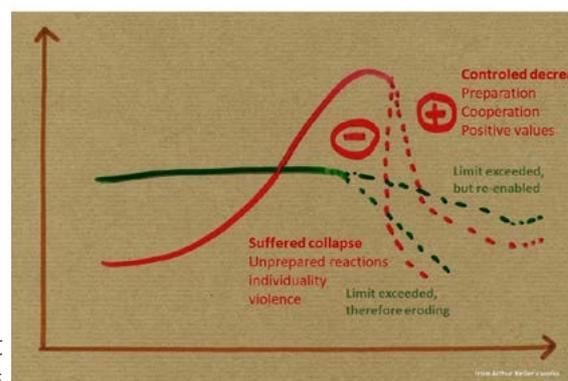
DENY

Story « eco-growth »



MYTH

Story « hard collapse » / « resilience »



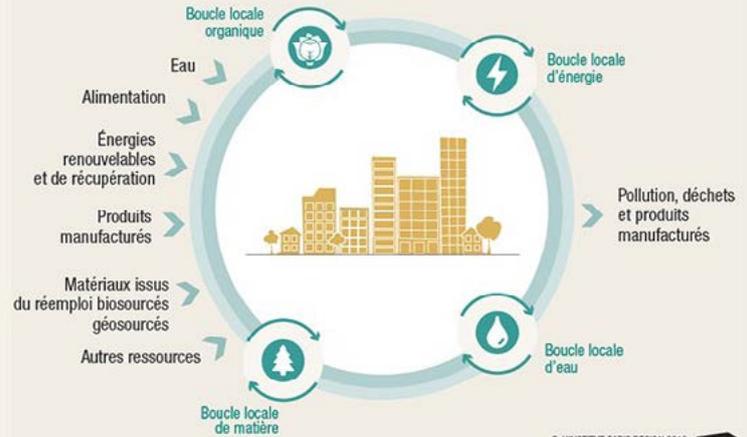
FAIL or SURVIVE



DU MÉTABOLISME URBAIN LINÉAIRE

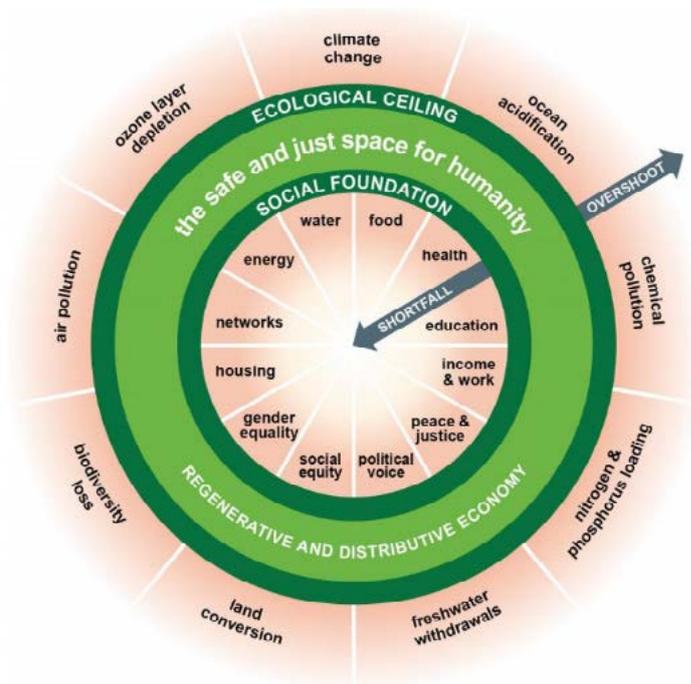


AU MÉTABOLISME URBAIN CIRCULAIRE



© L'INSTITUT PARIS REGION 2019
Source : schéma de H. Girardet, World Future Council, 2013, adapté par L'Institut.

- Le « métabolisme urbain » défini par Sabine Barles constitue une autre ressource conceptuelle à mobiliser pour revisiter les valeurs communes à partager à l'échelle de l'aire métropolitaine et préparer l'avenir. Réinscrire le fonctionnement métropolitain dans son écosystème pourrait offrir à l'aire métropolitaine lyonnaise un nouveau souffle. Envisager le phénomène métropolitain sous l'angle de son métabolisme, sa capacité à mesurer le lien matériel entre son organisation sociétale et l'environnement.



- Le « doughnut model » amstellodamois inspiré des travaux de l'économiste anglaise Kate Raworth vise à équilibrer les besoins humains fondamentaux et la capacité de régénération de la planète. Ce modèle s'apparente à une déclinaison du paradigme de métabolisme urbain.

Chronique n°10

Organiser les conditions de la résilience alimentaire

Chronique d'une abondance fragile

CE QUE MANQUER VEUT DIRE

Cette crise a ébranlé nos certitudes concernant la pérennité de nos conditions de subsistance, à plus d'un titre.

L'angoisse sanitaire s'est doublée d'une inquiétude alimentaire, dont les scènes apocalyptiques de ruée dans les rayons des supermarchés ont constitué la manifestation la plus impressionnante. **La promesse d'abondance alimentaire, à l'échelle sociétale** (et pas individuelle), **a été mise en question**. Une pré-occupation dont nos sociétés occidentales ont eu le luxe de s'affranchir, depuis les derniers temps de guerre.

Les heurts expérimentés dans la fluidité de notre approvisionnement alimentaire (limitation des sorties, lieux d'achats fermés, files d'attente, quantités limitées pour certains produits) **font résonner, symboliquement et psychologiquement, quelque chose de l'ordre du rationnement, de la pénurie, du manque**.

Les comportements d'achat alimentaires se sont modifiés : les produits de première nécessité (riz, pâtes, farine, huile, sucre...) et non périssables ont gagné du terrain sur les fruits et les légumes frais. L'explosion des achats de produits surgelés et de congélateurs est révélatrice de ce rapport au stockage alimentaire, rendu (et perçu) plus nécessaire.

Et pourtant, **même si le système alimentaire mondial a été déstabilisé, la France ne craignait pas une pénurie quantitative** : elle est excédentaire en matière de calories alimentaires disponibles. Nous n'avons pas vécu une crise de l'offre : il n'y a pas eu de pénurie majeure ou de flambée des prix, **on parle bien d'une crise de l'accessibilité à l'alimentation, physique, psychologique, ou monétaire**.

UN SYSTÈME AGROALIMENTAIRE AUX FRAGILITÉS MULTIPLES

La pénurie a certes été évitée, mais le système alimentaire a révélé ses failles, qui sont la conséquence directe de la déconnexion progressive des villes, géographique, économique, cognitive, politique, avec leur alimentation^{1&2}. En période de crise, cette fonction vitale des sociétés humaines redevient visible, tangible.

Nous sommes dépendants : aux importations, aux exportations, au transport intensif et permanent, à la main d'œuvre étrangère précarisée...

Dans la recherche du moindre coût, les productions agricoles mondiales ont été soumises à des logiques de rentabilité et de rendement. Elles se sont de fait ultraspecialisées, les bassins d'approvisionnement se sont éloignés des lieux de consommation. Les produits sont ainsi mis en concurrence à l'échelle planétaire, augmentant ainsi la circulation des denrées alimentaires. Les coûts inégaux du travail entre les pays rendent le prix des fruits et des légumes étrangers nettement plus attractif pour des acteurs français qui regardent leurs marges de près. Les intermédiaires entre le producteur et le consommateur se sont multipliés, les citoyen-ne-s perdent le lien avec le processus qui les nourrit.

Tout le système alimentaire est interdépendant, c'est pourquoi on parle de « chaîne » : un maillon fragilisé très localement peut déstabiliser l'ensemble.

De fait, certaines filières ont particulièrement souffert économiquement : c'est notamment le cas pour les fruits, les produits laitiers, ou certains vins. Ces difficultés sont multifactorielles, mais s'expliquent, entre autres, par la modification de la demande et par le manque de diversité, dans les productions et les débouchés. Certaines filières écoulant massive-

1. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, *Urbanisme et alimentation dans l'agglomération lyonnaise : trajectoire historique, environnements alimentaires et évolutions logistiques urbaines : trois approches pour comprendre l'impact réciproque du développement urbain et du système alimentaire*, 2019

2. Carolyn Steel, *Ville affamée. Comment l'alimentation façonne nos vies*, Paris, 2016, édition originale : *Hungry City (How Food Shapes Our Lives)*, 2008

ment leur production à l'export (largement freiné), sur les marchés de plein vent (majoritairement interdits) et dans la restauration (à l'arrêt), ont dû modifier en urgence toute leur organisation logistique pour écouler leur stock et éviter les pertes.

Cette crise sanitaire a rendu visible, ou en tout cas plus perceptible, la fragilité d'une prouesse quotidienne silencieuse : la capacité du système alimentaire et de sa logistique à alimenter, plusieurs fois par jour, des millions de foyers. Cette chaîne logistique a souffert de perturbations non négligeables : pénurie de main d'œuvre et baisse d'effectifs, réorganisation des temps de travail, tension particulièrement accrue – et inhabituelle – sur certains produits (farine, pâtes, etc.), restrictions de déplacement, restructuration des sources d'approvisionnement...

DES MÉCANISMES D'ADAPTATION MIS EN PLACE DANS L'URGENCE

En réaction, nous avons assisté à un mouvement, impressionnant par son ampleur et sa vitesse, de réadaptation de toutes sortes des acteurs de l'alimentation : de nombreux restaurateurs ont créé une activité de livraison à domicile, ou de vente à emporter, de nouveaux acteurs ont investi ce créneau, ou ont renforcé leur présence (comme les géants du e-commerce), les industries agroalimentaires ont réorienté leurs gammes pour pallier la baisse de demande en produits préparés, la grande distribution a réorienté ses achats, en se tournant davantage vers les marchés locaux, une multitude de producteurs se sont organisés pour changer de mode de distribution de leur produits (drive fermiers, paniers, livraisons à domicile), les Amap se sont multipliées...

La grande distribution a été un maillon indéniable de la gestion de la crise : elle a intégré dans son offre des productions qui ne pouvaient plus être écoulées par leur canal habituel, ses rayons fruits et légumes ont arboré progressivement le drapeau tricolore. Elle a été capable de gérer des stocks importants. **Mais son avenir et son rôle sont en question :** le confinement a détourné une partie des consommateurs de ses étalages, et parallèlement boosté ses ventes via les drive : comment ces habitudes d'achat vont-elles perdurer ? À quelles conditions la grande distribution peut-elle s'affranchir du jeu des marchés mondialisés pour appuyer la structuration de filières locales robustes, qui garantissent une redistribution équitable de la valeur ajoutée ?

Les collectivités, quant à elles, ont accéléré leurs démarches de mise en lien de l'offre et de la demande locale. **Si les réglementations nationales affirment particulièrement depuis 2014 le rôle des territoires dans l'organisation de la résilience alimentaire, cette crise a réaffirmé leur rôle d'acteur stabilisateur et amortisseur.** France urbaine, Resolis et Terres en villes ont publié en mai 2020 un recensement des

initiatives mises en place par les collectivités locales³ : appui à la poursuite des activités des Amap, sollicitation de la grande distribution pour relocaliser des circuits longs, création d'outils numériques de visibilité de l'offre alimentaire locale, mobilisation de cuisines centrales, commande publique... La liste est longue.

Un enseignement majeur à tirer de la crise : la préexistence de stratégies territoriales a été facteur d'accélération de la mise en place des solutions. **Il est donc essentiel de poursuivre et d'approfondir les démarches de coopération entre acteurs territoriaux sur les enjeux alimentaires⁴.** L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise est mobilisée aux côtés de ses partenaires depuis de nombreuses années sur le sujet, et accompagne depuis mars 2019, dans le cadre du Projet Alimentaire du Territoire Lyonnais, un processus de dialogue entre des territoires de plus en plus nombreux⁵.

ORGANISER LES CONDITIONS DE LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

Si on peut se rassurer de la capacité du système à maintenir une certaine fonctionnalité, **il nous faut nous interroger sur l'organisation d'un système logistique pérenne, résistant aux chocs, et durable :** la multiplication des livraisons à domicile n'aura rien d'une solution si (quand) la prochaine crise est pétrolière. Les énergies fossiles, non renouvelables, sont aujourd'hui l'énergie vitale de notre système alimentaire. Cette question implique donc de prendre le problème à la racine, et de travailler à la structuration même de notre système de production.

Cette crise semble nous démontrer, s'il le fallait, que **les modèles diversifiés et autonomes sont les mieux outillés pour faire face aux chocs.** C'est particulièrement vrai pour la partie amont de la chaîne alimentaire, la production : la diversité des débouchés, tout comme la diversité des productions, sont fondamentales pour sa résilience.

Si les vocables varient – sécurité, autonomie, patriotisme, résilience... –, les propositions que le confinement a vu éclore, ou s'épanouir, sont toutes basées sur le **rapprochement des lieux de production et de consommation. Ces filières locales fonctionnent très souvent en circuits courts,** avec un nombre d'intermédiaires réduit entre le champ et l'assiette : ce mode de fonctionnement vise à garantir un meilleur revenu aux producteurs, en limitant le partage de la valeur des productions.

Loin d'être nouvelles, ces pistes, qui permettent de minimiser la dépendance à d'autres acteurs du système alimentaire, semblent avoir acquis une visibilité et une légitimité inédites.

L'engouement pour de nouveaux modèles de distribution alimentaire va-t-il perdurer dans le « monde d'après » ? Comment appuyer leur développement ? Comment accompagner cette nécessaire relocali-

3. France urbaine avec Resolis et Terres en villes, Villes et alimentation en période de pandémie : expériences françaises, 2020 : <http://franceurbaine.org/publications/villes-et-alimentation-en-période-de-pandémie-experiences-françaises>

4. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Projet alimentaire du territoire lyonnais : vers quelles coopérations interterritoriales ? Quelques éléments préalables aux ateliers, 2019

5. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Exposition de restitution de la 1^{re} phase de concertation en vue de l'élaboration d'un projet alimentaire de territoire lyonnais, 2019

sation d'une partie des chaînes alimentaires, en prenant en compte les risques qui pèseraient sur un système qui miserait uniquement sur le local (sécheresse, contamination de l'eau, difficulté de pollinisation...) ? Comment réussir à structurer des filières qui garantissent un partage équitable de la valeur, en circuit court mais aussi en circuit long ?

La pérennité de notre système alimentaire repose - entre autres - **sur deux enjeux majeurs :**

- **la diversité des productions, des débouchés et des canaux de distribution** (trop largement dominés par les filières longues et mondialisées) ;
- **l'ajustement de la balance entre filières courtes et longues, entre filières locales et approvisionnements extérieurs** (pour garantir une alimentation variée, quelles que soient les capacités de production de chaque territoire).

Il appartient aux acteurs territoriaux, collectivités et organismes de conseil, de se saisir de ces questions, et d'organiser les conditions d'un dialogue collectif et équitable, entre tous les acteurs de la chaîne alimentaire. **Les pistes évoquées ici ne sauraient résumer l'ensemble des conditions de résilience de notre système alimentaire :** la gestion et l'anticipation des impacts du changement climatique, la déprise agricole, la gestion de l'eau, l'attention portée à la qualité des sols, les comportements alimentaires... sont autant de champs qui doivent être investis parallèlement.

PAS DE RÉSILIENCE SANS JUSTICE ALIMENTAIRE

La question des modalités d'acheminement des productions jusqu'aux citoyen-ne-s ne doit pas faire oublier la problématique de la répartition de cette production : **la faim et la précarité alimentaire sont des réalités en France, et l'aire métropolitaine lyonnaise n'y fait pas exception.** Sur le territoire de la Métropole de Lyon, 15% des ménages déclaraient en 2018⁶ ne pas avoir les moyens financiers de toujours manger à leur faim. A cette insécurité quantitative, s'ajoute des inégalités importantes en termes de choix d'aliments : un tiers des Grand Lyonnais déclare ne pas avoir les moyens de s'alimenter correctement, avec des repas équilibrés. Ces nouvelles formes de malnutrition provoquent obésité, maladies cardio-vasculaires, des facteurs de risques supplémentaires face à la Covid-19...

La crise sanitaire a fait exploser ces vulnérabilités, en réduisant le pouvoir d'achat des ménages, en désstabilisant les circuits de l'aide alimentaire. Elle a rendu encore plus visibles les inégalités et le caractère social des maladies. L'association Ingénieurs sans frontières argumente par exemple pour la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation⁷.

Il est donc tout aussi urgent de construire un système alimentaire qui sache résister aux chocs, qu'un système qui permette à chacun de manger à sa faim, et d'espérer autre chose qu'arriver à survivre.

6. Enquête réalisée par Arcane Research en 2018, pour le compte du cabinet Utopies et de la Métropole de Lyon, auprès de 658 habitant-e-s de la Métropole de Lyon âgés de 18 à 75 ans.

7. Ingénieurs sans frontières, Pour une sécurité sociale de l'alimentation, 2019 : <https://www.isf-france.org/articles/pour-une-securite-sociale-de-lalimentation>

Chronique n°11

Faire bon usage du big data pour respecter la vie privée des citoyens *Comprendre les interactions public-privé au niveau national, pour anticiper et imaginer les évolutions de l'action publique au service des territoires*

LE SMARTPHONE, MOYEN D'ACCÈS À DES SERVICES DE MOBILITÉ HORS DU GIRON PUBLIC

À l'automne 2019, Urbalyon a organisé une rencontre professionnelle **#Mobilités_réussies**, avec ses partenaires, notamment ceux en charge de mobilité et de transport, et des opérateurs privés de la mobilité. Ces opérateurs, dont certains d'envergure mondiale, proposent depuis 2018 des services de covoiturage, de trottinette en free-floating, d'auto-partage, de guidage GPS, de stationnement mutualisé, de VTC... aux habitants de l'agglomération et de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Dans leur logique de marché, ils s'adressent aux habitants comme des clients consommateurs de mobilité, parfois au détriment de l'intérêt général et des principes de développement durable, et par exemple au détriment du bien commun que sont nos espaces publics.

Les années 2018 et 2019 ont permis de progressivement cadrer et limiter ces externalités négatives, grâce aux leviers du code de la route, de la loi d'orientation des mobilités, et de chartes ou licences locales... Le dialogue entre collectivités locales et acteurs privés a pu commencer à se construire, mais différemment selon le poids et la notoriété des collectivités et des acteurs, dont certains sont les Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) ou leurs filiales.

Pour les acteurs privés, les services de mobilité sont surtout un prétexte pour créer puis valoriser la donnée numérique issue des smartphones de leurs usagers. Notre rencontre professionnelle a mis en évidence que cette « big data » est aussi à considérer comme un bien commun, voire parfois comme une véritable monnaie d'échanges entre collectivités publiques et opérateurs privés pour avancer dans un dialogue « donnant – donnant ».

LA PANDÉMIE COVID-19, UNE OCCASION POUR L'ÉTAT DE DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE APPUYÉE SUR LES SMARTPHONES

La crise mondiale du Covid-19 a révélé au grand public le potentiel des données smartphones pour les Etats eux-mêmes, et ce dans le monde entier. Le premier argument affiché est d'aider à contenir ou ralentir la progression du virus dans leur population.

Dès fin 2019, en Asie déjà, la progression de l'épidémie avait conduit des pays à mettre en œuvre des solutions de traçage numérique de leur population. La Chine, Singapour, Taïwan, la Corée du Sud, le Vietnam, mais aussi Israël (berceau de l'application de navigation Waze et d'autres start-up numériques devenues mondiales) ont développé plusieurs types d'applications.

En Corée du Sud et à Singapour, ces applications ont permis de croiser les déplacements, les lieux et la durée de contacts entre personnes porteuses du virus ou pas. Avec des moyens humains importants pour aller ensuite informer ou questionner sur place la population repérée comme à risque, ces outils auraient permis de ne confiner que des personnes à risque et ainsi contenir la dispersion du virus plus en amont.

En Chine et au Vietnam, des applications ont permis aux gouvernements d'aller jusqu'à contrôler le respect du confinement par quartiers voire individuellement, parfois sans consentement des utilisateurs de smartphones.

En France, dès fin mars 2020, le Ministre de l'Intérieur a expliqué dans la presse son intérêt à tracer la mobilité de la population. Les objectifs annoncés étaient la surveillance sanitaire à grande échelle et l'orientation des malades dans un parcours sanitaire optimisé (Samu, médecin depuis le domicile en visio-consultation, urgences hospitalières en dernier recours...). Le Président de la République, la direction interministérielle du Numérique et le ministère de l'Intérieur mettent alors en place un Comité d'analyse recherche et expertise (CARE) pour donner des recommandations stratégiques et coordonner les

projets numériques privés et publics en réponse à la pandémie. Un groupe de travail « numérique et pandémie » réunit des instituts de recherche français et européens, et, sans appel d'offre étant donné le degré d'urgence, des opérateurs privés (Orange, Dassault, des start-up...) pour rédiger les spécifications de développement d'une application nationale de traçage.

Plus largement, il faut avoir en tête que, depuis 2016, plusieurs textes de loi mettent en avant le concept de « République numérique », en vue de préparer à terme la mise en place d'un profil numérique pour chaque citoyen français, et leur permettre un accès à des démarches citoyennes depuis un compte internet personnel. Si les discussions entre le gouvernement français et les Gafam ont été évoquées si ouvertement dans la presse et devant le Sénat à l'occasion de la pandémie, on peut supposer qu'elles le sont dans les faits plus anciennes et plus larges. En effet, nous sommes dans un contexte où les Gafam américains et chinois sont en concurrence pour appuyer les gouvernements dans le déploiement de la technologie 5G en Europe. Selon l'ARCEP, l'objectif en France est de couvrir une grande ville d'ici 2020 et les réseaux de transports d'ici 2025, notamment pour faciliter le déploiement des véhicules autonomes.

DES TENTATIVES DE DIALOGUE ENTRE L'ÉTAT ET LES GAFAM POUR L'APPLICATION STOPCOVID

De leur côté, les opérateurs de téléphonie mobile et les Gafam connaissent depuis longtemps le potentiel de leurs données. En France, les trois principaux opérateurs de téléphonie valorisent leurs données clients (mobilité et profils). Ils commercialisent des traitements sous une forme agrégée dans le respect des contraintes de la Cnil : ils vendent des analyses sur mesure, pour répondre à des besoins d'observations territoriales. Leurs prix sont élevés, mais à relativiser au regard du coût des enquêtes ou comptages traditionnels.

Très vite, dès le début de pandémie, les acteurs du numérique se sont positionnés vis-à-vis des États. En France, Orange a annoncé début avril pouvoir proposer au gouvernement français un prototype opérationnel d'application de traçage. Dans le monde, les concurrents Google et Apple ont annoncé début avril travailler ensemble pour la première fois, telle-ment les enjeux étaient importants pour eux. Ils ont développé leur propre application StopCovid (« Exposition notification System ») pour la mettre à disposition des gouvernements du monde le 20 mai : 22 pays des cinq continents avaient manifesté leur intérêt en amont.

Le gouvernement français a lui, comme d'autres, dialogué avec Apple et Google pour obtenir de leur part l'accès aux données bluetooth des clients. Les Gafam ont refusé, soucieux de se protéger juridiquement et de garder la souveraineté sur leur donnée. Le gouvernement français a finalement choisi de développer sans les Gafam sa propre application StopCovid, basée sur le bluetooth et livrée début juin 2020. Un mois après, elle a été téléchargée par 2% des Français, et aurait permis d'informer une vingtaine de personnes de leur probable contamination. Comme pour toutes les applications numé-

riques, son efficacité et son modèle économique dépendent de la masse des usagers. L'application nationale coûterait plus de 200 000 euros par mois. Même si, selon le secrétaire d'Etat au Numérique, « l'application permettra d'anticiper les prochaines vagues d'épidémie à venir », le bilan socio-économique de cette application est pour l'instant faible, en considérant que les avantages se limiteraient aux enjeux de santé.

Selon que les applications mobilisent les technologies GPS ou bluetooth des téléphones, le niveau de précision et donc de confidentialité de la donnée est différent. Cela pose, tant pour les Etats que pour les Gafam, des questions relatives aux libertés individuelles, à la gouvernance de la donnée numérique, et au pouvoir conférée par cette big data. Elle est tellement stratégique aujourd'hui, qu'au-delà du service proposé à l'utilisateur en façade (assistance à la santé, ou à sa mobilité multimodale intégrée par exemple), l'enjeu véritable est celui de la souveraineté, tant pour la puissance publique que pour les Gafam, sortis encore plus puissants de cette crise.

Selon le Directeur de l'Institut français des relations internationales, Thomas Gomart, « *C'est le reflet d'une profonde évolution : les États entrent dans des logiques de réseaux privés et les plateformes numériques dans les logiques souveraines. Cette interaction a pour conséquence de faire voler en éclat la démarcation public-privé, et notamment en ce qui concerne la protection de la vie privée* ».

Plus largement, l'Europe n'a pas de position unique envers les Gafam, que ce soit sur StopCovid ou plus largement. Si l'Italie et l'Allemagne ont fait confiance au duo américain pour l'application StopCovid, les discussions ont échoué en France et en Grande-Bretagne, tant sur des considérations techniques que politiques : certains pointent le risque que des Etats aident à substituer les qualités de citoyens à celles de consommateurs.

DES STRATÉGIES PUBLIC/PRIVÉ À COMPRENDRE POUR AIGUISER LES POLITIQUES PUBLIQUES DE DEMAIN

La « conquête » des populations et des territoires par des opérateurs privés d'envergure mondiale est visible en France et dans notre aire métropolitaine, et ce dans divers domaines en lien avec l'urbanisme : accès aux services dans les territoires, plateforme de partage de logements, accès à des engins de mobilité partagés dans les territoires, partage entre particuliers d'opportunités de mobilités, énergie urbaine.

Pour certains de ces services, les collectivités publiques ont vu leurs offres et leurs politiques publiques bousculées voire mises à mal. Pour limiter les externalités négatives de ces services sur les territoires, les collectivités publiques territoriales doivent prendre un rôle de régulateur, entre les habitants et les opérateurs privés. Dans l'attente de législation adaptée, les collectivités locales ont dû rapidement chercher à cadrer, contraindre, accompagner, dialoguer, ou complètement anticiper pour ne pas subir : c'est le cas de la Métropole de Lyon qui a mis en place des cadres de partage de données pour pouvoir négocier la présence de certains opérateurs privés venant proposer des services de mobilité aux habitants sur son territoire.

LA NÉCESSITÉ POUR LES AGENCES D'URBANISME D'ÊTRE À LA SOURCE DE L'INFORMATION

Ces changements d'équilibre public/privé vont sans doute continuer à évoluer dans beaucoup de domaines de l'urbanisme. La crise covid19 aura démontré que les tentatives de dialogue et de négociation public/privé se font désormais aussi au plus haut niveau de l'État. Pour les agences d'urbanisme, ceci est à intégrer, pour comprendre les dynamiques en cours, puis aider à définir une action publique positionnée là où elle est vraiment efficace, en toute lucidité.

Pour ce faire, les agences doivent notamment continuer leur rôle d'observation des territoires, en exploitant la donnée issue du numérique quand elle est partagée. Dès le printemps 2020, les opérateurs Apple et Google ont mis en ligne une partie de leur donnée de mobilité agrégée, qui a permis des analyses nationales et maintenant locales.

Les agences se doivent aussi d'être en veille sur l'activité législative en France. Les projets de loi sont peu scrutés en détail dans la presse, mais des sites internet tenus par des avocats spécialisés font ce travail. En février 2020, le sénat débattait du projet de loi relative à la sécurité sanitaire, préparée par le gouvernement depuis fin 2019. Cette loi est très précise quant aux risques anticipés (pandémie, accidents nucléaires...) et aux modalités de réactions de l'état (confinement...). Autre exemple : la loi Lagleize visant à réduire le coût du foncier en modifiant la propriété aura des impacts en matière d'urbanisme en France, et les agences d'urbanisme pourraient travailler à anticiper ses conséquences de manière prospective.

Enfin, les agences peuvent être en veille en matière d'observation des événements citoyens sur les territoires. La montée de l'abstention au cours des derniers scrutins électoraux peut dans certains territoires laisser la place à d'autres formes de mobilisations ou sursauts citoyens. La 36^e rencontre des agences d'urbanisme organisée par UrbaLyon avait démontré toute la puissance des initiatives des citoyens dans leur envie de contribuer à l'évolution des territoires vécus.

Chronique n°12

Repenser globalement nos mobilités pour anticiper de futures crises

Restez chez vous! Que retenir du confinement sur la réduction des déplacements ?

Pendant deux mois, la plupart des Français ont été contraints de réduire leurs déplacements au périmètre de 1 km autour de leur domicile.

UNE DIVERSITÉ DES RÉALITÉS VÉCUES PENDANT LE CONFINEMENT

Est-ce que cela a été si difficile ? Pour certains, cette période a été compliquée, pour d'autres, elle a été bénéfique. Cette dé-mobilité imposée a souligné (et non révélé) les différences de cadre de vie. Le confinement n'a pas été vécu de la même manière selon si on vit en ville ou en milieu rural, si on possède un jardin, si on a des voisins, si on a une famille, si notre cellule familiale contribue à notre équilibre, si on a des passions, si on a (et on aime) Netflix, etc. La mobilité permet de mettre de la distance entre soi et son domicile et son ménage (qu'on soit seul ou plusieurs). L'absence de mobilité nous met face à ce qu'on a construit ou ce qui s'est imposé à nous par le cours de la vie, la solitude n'étant pas forcément un choix volontaire.

UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE

Cette absence de mobilité s'inscrit dans un contexte où les déplacements sont associés à la liberté et dans une société où liberté et contrainte sont devenues souvent antinomiques. Devoir rédiger une attestation pour se déplacer est une situation exceptionnelle.

La singularité de la période aura sans aucun doute été renforcée par sa dimension « absolue ». Il n'est pas tant question ici de se déplacer moins loin, que de ne pas se déplacer du tout ou presque. Peut-être paradoxalement que la restriction sans nuance est plus « simple » à mettre en œuvre qu'une restriction ciblée ? Mais, la dimension sanitaire et l'immédiateté du risque joue également un rôle dans l'acceptabilité de la restriction. Pour endiguer cette pandémie, des mesures inacceptables en temps « normal » ont été acceptées et même, bien plus qu'acceptées, partagées, encouragées, plébiscitées. Les banderoles *Restez chez vous !* ou les dénonciations de voisins au comportement « interdit » montrent que ces mesures ont été partagées par une partie de la population.

LA RÉDUCTION DES DÉPLACEMENTS MOTORISÉS : DES EFFETS POSITIFS REPRODUCTIBLES ?

Le confinement a conduit à l'extinction quasi instantanée du bruit de fond de l'agglomération. Ce bénéfice collatéral et inattendu n'est pas dû à l'absence de mobilité, ou leur réduction à la stricte nécessité qui en sont la cause, mais bien l'absence de déplacements motorisés.

Cette réduction a été possible pour raisons sanitaires. Peut-on imaginer que cela deviendra indispensable pour raisons climatiques ou pour d'autres raisons liées à un évènement que nous n'imaginons pas encore ? Dans nos métiers de spécialiste de la mobilité, nous travaillons à l'optimisation des déplacements automobiles. Cette situation d'optimisation « absolue » interpelle. Il a été possible de « mettre notre monde sur pause » pendant deux mois : devra-t-on être contraint de réduire si drastiquement nos déplacements motorisés ? Ou au contraire, les impacts sociaux et économiques sont tels qu'il sera inimaginable de reproduire cette mesure ?

Cette situation était exceptionnelle et ne relevait pas d'une période « normale ». Mais à l'avenir, le « normal » le sera-t-il de moins en moins ? Les épisodes « anormaux » devraient se multiplier à l'avenir (canicules par exemple) les rendant communs. Comment penser une société résiliente à plusieurs types de crises ? Peut-on alors s'autoriser à penser à des formes différentes de déplacements, de rapport aux lieux, de rapport aux autres...

Réduire les déplacements lors de pics de pollution ? développer massivement des centres secondaires d'emplois ou des tiers-lieux ? Décaler les horaires ou favoriser le télétravail par temps de canicule ou pour d'autres raisons ? Réduire le temps de travail ?

Les médias, les politiques ou encore le grand public abordent cette notion de « monde d'après », laissant supposer que ce qui a été mis en place dans le confinement, par exemple en termes de télétravail ou d'aménagement de pistes cyclables, était transitoire (vers un « monde d'après ») et non temporaire (pour faire face à la situation exceptionnelle du confinement).

UN MONDE DÉSIRABLE ?

En quoi le « monde d'après » est-il différent du « monde d'avant » ? Et en quoi est-il différent des évolutions qui sont en cours et qui auraient eu lieu sans le Covid ? Par exemple, à Grenoble, la mise en place de pistes cyclables dans le cadre d'un Plan Vélo était déjà prévue avant le Covid. Cet épisode sanitaire ne fait que souligner des traits déjà présents dans les réflexions. Il n'a rien révélé de nouveau. Parler de « monde d'après » n'est-ce pas utiliser le Covid-19 pour justifier de changements (en termes de mobilité, de télétravail, de consommation...) ? Est-ce qu'il y aura vraiment des changements après cet épisode ? Ces changements s'inscriront probablement dans une temporalité plus longue que les différents plans de déconfinement.

UNE OPPORTUNITÉ PEU SAISIE

Est-ce que le moment d'opportunité permis par le confinement a été saisi ? On a beaucoup parlé, dans nos métiers d'urbaniste, que ce temps du confinement était un temps pour tester des aménagements, de nouvelles manières de faire... Mais les collectivités n'avaient pas de plan précis de ce qui pourrait être testé pendant une période de confinement dont du reste personne ne connaissait la durée. La sidération du confinement a été telle qu'il a déjà fallu s'adapter à cette situation. Nous n'avons probablement pas tiré les bénéfices positifs de cette période spéciale.

LE « MONDE D'APRÈS » OU LA PROSPECTIVE DU PIRE ?

Est-ce que l'idée de la période de crise comme période d'opportunité pour tester, aussi cynique puisse-t-elle paraître pourrait-elle être creusée dans une sorte de stress-test thématique ?

Et si demain une deuxième vague de Covid survient ; une autre épidémie, véhiculée par un insecte, décime les populations ; pour le 20^e jour de suite où la température ne descend pas en dessous de 32° ; le prix du gasoil descend en dessous de 50 centimes le litre ; le prix du gasoil monte au-dessus de 3 euros le litre ; les collectivités ne perçoivent plus suffisam-

ment de ressources pour mettre en œuvre leurs politiques, pour assurer les services du quotidien ; toute consommation foncière nouvelle est interdite...

Qu'est-ce qu'on fait après-demain ? Qu'est-ce que les collectivités seraient en mesure de faire ? Qu'est-ce que l'organisation collective pourrait faire et quelles seraient les conditions pour faire plus facilement ?

La liste de situations pourrait être longue, mais, cette liste même interroge en ligne de fond, si notre modèle de développement est susceptible d'accroître ou de réduire notre capacité de résilience (matérielle, sociale, environnementale).

Par définition, l'optimisation évoquée précédemment est vecteur de moins de résilience puisqu'elle consiste à pousser un système à ses limites pour qu'il donne le maximum de son potentiel. C'est un peu comme l'agriculture et la logique productiviste où l'on travaille un sol en spécialisant les cultures et en utilisant des produits phytosanitaires pour accroître les rendements au détriment de la qualité et de la richesse des sols. On produit "plus" mais on fragilise la capacité du sol à fournir de lui-même ce dont les plantes ont besoin, de la même manière que l'on accroît la productivité en dissociant les fonctions, en facilitant la mobilité, qui se substitue en partie à la capacité des territoires à produire tout ou partie de ce dont ils ont besoin. Ce n'est pas tant la question de l'interdépendance des territoires qui est en jeu, mais bien celle de l'échelle géographique de cette interdépendance et de l'étendue des besoins qu'elle couvre.

Chronique n°13

Poursuivre les expérimentations amorcées à l'issue du confinement *Grand Parc, et si on continuait d'expérimenter*

UN RETOUR SENSIBLE SUR LE GRAND PARC EN PÉRIODE DE POST CONFINEMENT

La nature vue comme un luxe

Pour les urbains qui ne disposaient pas d'un extérieur, privé ou collectif, durant la période de confinement et de restriction forte des circulations, l'arrivée du printemps 2020 et l'éveil de la nature auront été peu perceptibles. La pleine mesure du luxe que représente la possibilité de disposer d'un espace de nature, aussi réduit soit-il (balcon végétalisé, jardin, cour arborée, pelouse privée, ...) a été prise.

Le Grand Parc, destination de choix

Les 2200 hectares de nature du Grand Parc Miribel Jonage se sont imposés, lors de leur réouverture, en même temps que les citoyens retrouvaient une possibilité d'accès au-delà du cercle d'un kilomètre qui leur était imposé depuis deux mois, comme une destination de premier choix pour profiter d'une liberté de circulation retrouvée.

Le Grand Parc sans voiture !

Les espaces et les accès du Grand Parc Miribel Jonage ont été complètement fermés au public pendant près de deux mois, entre le 17 mars et le 12 mai. A partir du 13 mai, le Parc s'est ouvert partiellement : si les véhicules à moteur n'étaient toujours pas les bienvenus, les modes doux permettaient de rejoindre le cœur du Parc.

Quatre visites terrains

Quatre visites terrain, entre le 17 et le 29 mai 2020, nous ont permis d'observer les usages et d'appréhender l'effet d'attraction de cette nature printanière exceptionnellement préservée, non accessible aux véhicules à moteur, et – à l'exception de quelques points de rassemblement et des abords du parc – assez peu fréquentée.

Une véritable « ruée » vers la nature

Le besoin de nature de la population métropolitaine a été confirmé par cette véritable « ruée » vers la nature qui a marqué les premières semaines post-confinement, avec des usages nombreux. Les pelouses sont le terrain de rassemblements familiaux ou amicaux, sur des espaces dont la fermeture des accès autoroutiers change totalement la perception. Les lacs de la partie est du Parc sont plus fréquentés qu'habituellement sur la même période. Le Canal de Jonage notamment fait l'objet d'une très forte pression d'usages : les rives sont extrêmement fréquentées, avec des rassemblements importants en plusieurs points. Les usages de baignades, observés dans le Parc, le Canal de Jonage et le long des berges du Rhône, malgré les interdictions, qu'elles soient temporaires ou permanentes, témoignent bien de cette nécessité d'eau vive et de nature pour la population.

∨ Allivoz



∨ Bd Laurent Bonnevey



∨ Lac de la Forestière



∨ Accès par les Puces



∨ Accès par la ferme du Morlet



Une nature profonde

L'ambiance tranquille, apaisée, et le calme profond marquent les sens. La pousse des essences, la présence animale, la richesse végétale donnent l'impression d'une nature quasi magique. Et omniprésente : même les parkings sont revenus à la nature comme celui du gué du Rizan ; ils donnent envie d'y pique-niquer, davantage que d'y stationner sa voiture.

Un contraste ville/nature exacerbé

Au sortir du calme lié au confinement, les perceptions de contrastes sont exacerbées : à la quiétude et l'apaisement ressentis dans le Parc ou le long des berges du Canal de Jonage s'oppose, parfois violemment, la sensation de dangerosité des trajets à vélo ou à pied pour y accéder, en proximité immédiate d'infrastructures routières qui ont repris leur rythme de croisière à une vitesse sidérante.

Et puis la réouverture...

À partir du 2 juin, l'accès au Grand Parc a été rétabli selon ses modalités habituelles : les véhicules personnels ont pu de nouveau accéder au Parc, les stationnements ont été rouverts, avec des baignades encore provisoirement interdites. Les plages ne sont accessibles que depuis le samedi 20 juin.

UN TEST D'UN GRAND PARC SANS VOITURE RICHE DE PROMESSES ?

Des solutions nouvelles s'esquissent

En 2020, le Grand Parc aura donc goûté au calme printanier, alors qu'habituellement cette période amorce la hausse de sa fréquentation, voire des pics lors des premiers week-ends ensoleillés et chauds. Et surtout, le Grand Parc aura connu pendant deux mois et demi une disparition totale des véhicules.

Plutôt que d'envisager cette période comme une parenthèse à vite refermer, pourquoi ne pas en tirer des enseignements au service de la vision stratégique « Grand Parc » qui a été définie ?

L'ensemble des 58 aires de stationnement, soit une offre totale de 3 000 places, et les accès viaires au Parc étaient complètement fermés. Les dispositifs utilisés (rondins de bois déposés en travers des voies d'accès, par exemple) étaient légers (en moyens financiers) et temporaires.

Dans une logique de réduction à terme de la place faite à la voiture, et de plus grande place faite aux piétons, aux vélos, et aux transports en commun, pourquoi ne pas envisager de mobiliser des solutions temporaires, saisonnières, légères, astucieuses et peu coûteuses comme celles mises en place durant le confinement et dans les semaines qui ont suivi ?

Des conditions d'accessibilité pas si dégradées

Les conditions d'accessibilité au Parc entre le 11 mai et début juin ont été inédites ; elles n'ont pourtant pas découragé les visiteurs, loin de là. En voici un rapide panorama :

Une fréquentation importante, notamment cycliste

Forte fréquentation de la piste cyclable « A42 » avec un taux de piétons élevé et un trafic estimé de l'ordre de 20/25 vélos par minute qui exacerbent la difficile coprésence avec l'autoroute et le sous-dimensionnement de la piste cyclable.

Beaucoup de vélos, de piétons en attente et de stationnement sur des points de rassemblement et de convergence qui traduit une fréquentation de balade (vers les puces du Canal par exemple, ou au droit du gué).

Au sein du Grand Parc : fréquentation faible hors itinéraires balisés, principalement vélo, avec des profils plutôt sportifs, et même parfois des personnes en vélo de course sur chemins gravillonnés (chemin canal Miribel).

Paserelle modes doux : 30 utilisateurs dénombrés dessus au moment de la franchir (50% à vélos et 50% de marche).

Fréquentation multipliée par trois environ s'agissant de la rive sud du canal de Jonage que ce soit les marcheurs ou bien les cyclistes.

Très forte fréquentation sur la séquence usine hydro-électrique - passerelle modes doux > tant en ballade qu'en mode pause.

Des aménagements encore trop peu nombreux et trop peu incitatifs pour les modes actifs

Sur le gué des Eaux bleues : les vélos et les piétons se répartissent de part et d'autre des quilles. Cela donne le sentiment que ce serait presque le gabarit (largeur) nécessaire pour faire se croiser en sécurité un flot de piétons et de deux roues.

Plus généralement, on trouve à chaque sortie des poches de rassemblement sur des espaces à l'évidence trop exigües (chemin de la Rize, pied du pont d'Herbens, Carré de Soie, ...) et une vraie problématique d'accès de la zone parc (hors Canal) pour les familles, pour les milieux populaires, pour les adolescents que l'on ne voit plus ou très peu dans le parc.

Les abris le long de la ViaRhôna sont utilisés par les groupes et les familles. Ils semblent répondre à un vrai besoin (Allivoz sud).

▼ Usages sur le Canal Jonage



▼ Gué des eaux bleues



▼ Usages Parc : pont d'Herbens



▼ Accès Morlet parking



Report du stationnement et dernier km à pied

50 à 60 véhicules stationnés au niveau de la ferme du Morlet à partir d'où les gens marchent en direction des Eaux bleues [Photo : Accès Morlet parking]

50 à 60 véhicules stationnés aux Grands Vernes, vers Gravier Blanc, avec un point de restauration qui profite peu de cette concentration de véhicules (mais cela n'est pas nouveau).

Respect du barrage voiture accès chemin du Machet vers Rocade est ; quelques véhicules en stationnement chemin de l'Épie ; quelques dizaines de véhicules au niveau de C. Monet - Orangère en direction de Gravier Blanc

Nature qui a repris ses droits sur certaines aires de stationnement situées à l'intérieur du Parc (aires du Rizan, du lac d'Emprunt, par exemple) qui laissent imaginer leur fermeture et report à l'extérieur du Parc.

PISTES D' ACTIONS

Vers une desserte en TC étoffée pérenne ?

La question de l'insuffisante desserte en bus du Grand Parc reste la pierre d'achoppement de toute politique d'accessibilité durable. À cet égard, le projet de ligne Grand Parc Express constitue une initiative intéressante, qui s'est concrétisée à l'occasion de cette période. Ainsi, depuis le 6 juin, et de manière exceptionnelle jusqu'au 28 juin, un bus articulé circule tous les jours et toutes les 15 minutes entre Vaulx-en-Velin La Soie et le Grand Parc et le Morlet en trajet direct. Il est à souligner que la ligne 83 qui cabote entre Vaulx-en-Velin et le Grand Parc garde toute sa pertinence pour desservir les vaudais. Côté CCMP, le réseau Colibri envisage également d'élargir au dimanche la desserte du Grand Parc depuis Beynost.

Une nouvelle étape pour le recul de la voiture ?

Historiquement, le stationnement VP au sein du Parc a reculé pas à pas pour libérer de l'espace aux zones de nature et de baignades. Ainsi, dans le Parc, comme ailleurs dans l'agglomération, le regard sur la voiture a évolué et la place qui lui est accordée a progressivement diminué.

Mais ce report progressif vers l'extérieur a aussi été déclenché par des événements imprévus comme, par exemple, l'accident d'un poids lourd sur le pont d'Herbens provoquant la décision de reporter le parking d'Herbens en rive gauche du Canal.

Dès lors, la crise Covid et le confinement qui s'en est suivi, puis le déconfinement, sont autant d'événements imprévus, des effets d'aubaine, qui peuvent jouer le rôle de déclencheurs pour poursuivre les mesures mises en place voire les entériner.

L'exemple bruxellois

Le Bois de la Cambre, parc d'agglomération du sud de Bruxelles a fait face à des enjeux de circulation relativement comparables. Ce parc a toujours été une artère d'accès à la ville : la municipalité a tenté une fermeture complète de cet axe pendant le confinement, avant de revenir en arrière, ne rouvrant que la partie nord du parc. Cependant, des dispositifs mis en place pendant la période de fermeture complète ont été conservés, comme la fermeture du parc aux voitures les week-ends et jours fériés et pendant certaines vacances.

Vers la mise en place d'un « système vélo » ?

Le Grand Parc met en location des vélos à assistance électrique, des arceaux aux abords des sites de loisirs et des restaurants et a aménagé plusieurs itinéraires cyclables.

Reste que la pratique du vélo renvoie à la notion de système-vélo : imaginer plus d'infrastructures, de services, d'activités permettra de la renforcer. Il s'agit de **donner envie d'utiliser son vélo** en étant sûr que des garanties sont disponibles sur place en cas de problème. Engager un report modal vers le vélo nécessite de **rendre le système vélo très accessible, très diffusé, porté à la connaissance** de tous. *In fine*, prendre le vélo ne devrait pas (sembler) être un effort et une source d'inquiétude. Cela peut commencer, par exemple, par un plan indiquant comment se rendre à vélo au Grand Parc sur le site internet.

Les **solutions offertes doivent être modulées entre les usages** des familles, des sportifs, des flâneurs.

Des initiatives de remises en selle menées par la maison du vélo, la fête de la ViaRhôna, le coup de pouce vélo permettent d'inciter à la pratique cycliste. Des projets pourraient être créés avec des associations locales.

Encourager le changement des usages

Modifier l'accessibilité au Grand Parc revient à s'atteler tant à la modification des usages des différents modes, que de la norme sociale qui l'accompagne.

Il s'agit d'une part de rendre son usage moins intéressant en veillant à distinguer les flux de transit, le « shunt » du nœud des îles, des trajets origine-destination du Grand Parc dans les contraintes apportées. En matière de déplacements, la dissuasion induit les changements de pratique. Ainsi, la réduction des vitesses sur des axes urbains requadrifiés, comme sur le secteur de la Feyssine, laissait promettre, selon des modèles de trafic, des congestions finalement non venues ; un phénomène « d'évaporation » du trafic s'opérant.

Le **shunt routier** au gué des eaux bleues, site éminemment stratégique du parc implique de désinciter les conducteurs à emprunter ce passage. Une marge de manœuvre est possible pour en réduire l'utilisation via une complexification des chemins d'accès, des incitations (marquages au sol innovants effet 3D), accorder une place plus grande aux piétons, cyclistes, voire co-voitureurs, rendre la traversée payante. S'il s'avère que des applications GPS type Waze sont à l'origine du contournement de l'autoroute, certaines villes ont convenu avec l'application de ne plus recommander certains passages problématiques.

D'autre part, un travail progressif pour faire basculer la norme sociale qui rendrait plus attractive et plus qualitative l'utilisation des autres modes revient progressivement à "ringardiser" l'usage précédent et rendre le nouveau, en l'occurrence celui des modes actifs ou collectifs, plus audible et légitime auprès des élus.

À cette fin, les **espaces publics** peuvent être modifiés pour devenir plus incitatifs, plus agréables et valorisants. Le jalonnement des itinéraires tant piétons que cyclistes, l'usage de mobiliers urbains interactifs, le recours à des animations sont autant de possibilités.

Le parc urbain Ill Bruche, à Strasbourg, veille à l'amélioration du partage de l'espace public et à la facilitation des flux. Des cheminements thématiques, piétons et cycles ont été créés et matérialisés, et sont ponctués d'espaces récréatifs et d'œuvres. Une réflexion est en cours pour améliorer la visibilité de la signalétique des cheminements, et pour aménager de nouvelles voies vertes.

Cela peut être réalisé grâce à des appels à projets et dans une logique de **co-construction, la mise en place de chantiers citoyens d'été**. La co-construction permet également de mieux appréhender les usages et les envies des visiteurs du parc, surtout du fait de l'absence de données quant à la fréquentation du parc.

Objectiver les usages pour accompagner un changement de pratiques

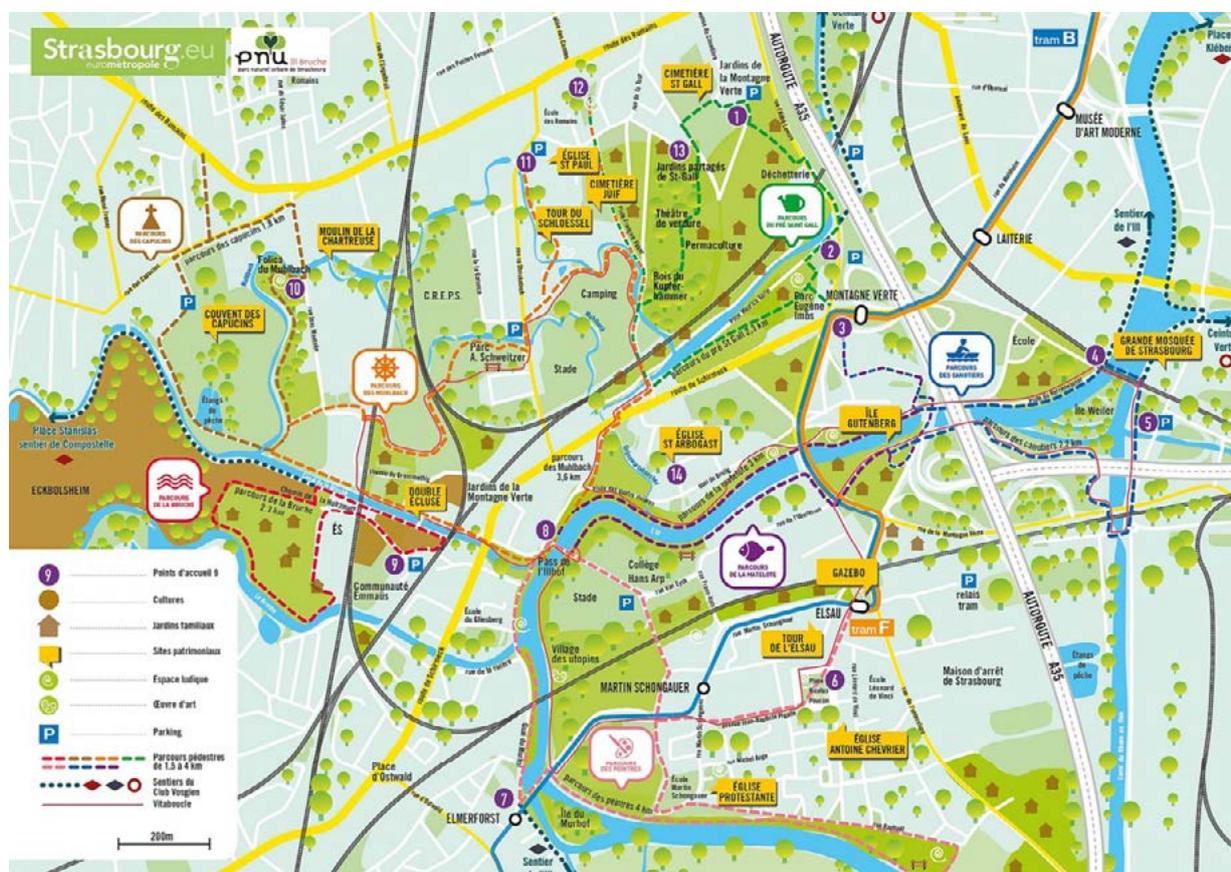
Vouloir tempérer ou modifier certains usages peut cependant s'avérer discriminant pour des populations dont la voiture est le seul moyen d'accès à un espace vert et de loisirs : tous les usages ne sont pas facilement modifiables, et sont fonction d'un ensemble de facteurs socio-économiques qu'il s'agit d'objectiver.

Par exemple, l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap est parfois indissociable de l'usage de la voiture, sauf à disposer d'un réseau de transport en commun adapté.

Le vélo est une pratique socialement marquée : une partie de la population qui fréquente le Grand Parc a les ressources et les repères pour basculer d'un mode d'accès privilégiant la voiture aux modes doux, mais ça n'est pas le cas de la totalité des usagers du Parc. Il serait exclu de considérer qu'il s'agit uniquement d'une question de volonté.

Par exemple, venir au Parc à vélo suppose d'en posséder un, de pouvoir l'entretenir, de savoir en faire, de se sentir en sécurité en contexte urbain, de pouvoir le stocker chez soi, d'être entouré par des proches qui cochent ces mêmes conditions etc.

Conséquence de l'interdiction d'usage des voitures en cette période de post-confinement, une partie non négligeable des cyclistes semblait vivre ses



premières sorties (vélos mal ajustés, trajectoires hésitantes, problème d'équilibre...). Mais une grande diversité de profils a pu être observée, des premières sorties à vélo en famille, avec de très jeunes enfants, aux cyclistes sportifs.

Ainsi, dans la perspective de tenter une modification des usages, préciser les problématiques est un préalable essentiel :

- Pour qui la présence de la voiture est un problème ?
- Qu'est-ce qui empêche l'accès à vélo ? À pied ?
- Quels publics ont des difficultés d'accès ?

Mieux connaître la sociologie des usages, en mobilisant l'expérience des acteurs de terrain, pourrait permettre d'imaginer des solutions d'accessibilité de tou-te-s au Grand Parc, selon les moyens de chacun-e.

Une enquête auprès des agents de la Segapal pourrait constituer une première étape à cette objectivation, qui pourrait être complétée par une enquête de terrain de plusieurs mois, conduite par des étudiant-e-s de l'Institut d'urbanisme de Lyon, en lien avec l'Agence d'urbanisme de Lyon.

VERS UN POSITIONNEMENT AGENCE RENOUVÉ ?

La crise Covid-19 constitue une expérience collective de l'intervention d'une incertitude majeure dans nos vies, c'est-à-dire un phénomène peu prévisible aux impacts puissants. L'Agence d'urbanisme, comme de nombreux pans de la société, est ainsi traversée par la question de ses capacités d'adaptation à court terme, de façon complémentaire à la planification territoriale et stratégique.

Pour mieux coopérer et accompagner certains de ses partenaires en prise avec l'exploitation ou la gestion de site, tel que le Symalim par délégation à la SPL Segapal, l'Agence souhaite embrasser de nouvelles méthodes et oser l'expérimentation, le test, l'essai pour mieux penser le temps long.

Plus précisément, dans le cadre de son partenariat avec le Symalim, l'Agence voudrait proposer, pour renforcer le lien entre actions opérationnelles et stratégie, l'association plus systématique d'agents de la SPL Segapal aux démarches, études et réflexions conduites par l'Agence pour le compte du Symalim et de la Métropole, à l'image de la participation d'une chargée de mission aux Cotech sur le Canal de Jonage.

Chronique n°14

Créer des espaces publics favorables aux mobilités douces *Modes doux et ville des proximités*

L'espace public est généralement vu comme l'espace fondamental du lien social et du vivre-ensemble, lieu privilégié de l'urbanité et de la densité des contacts sociaux. En temps de crise sanitaire, il est brutalement devenu un espace de danger dont la pratique a été marquée par la méfiance. L'adaptation des trottoirs lors du déconfinement, en prenant en compte les contraintes de distanciation physique et l'augmentation progressive des flux a été mise en place (lien urbanisme tactique).

Au-delà du besoin de confort et de qualité de logements, la période de confinement a donné à voir l'importance du « dehors », des espaces extérieurs, du besoin de nature, de lignes de fuite visuelles qui existent peu dans les espaces denses et bétonnés (Villeurbanne, certaines zones de l'Est lyonnais...)

Des impacts sur la santé physique et mental des citoyens avérés par différentes études

Face aux besoins de densification et création de logements, on ne pourra ni venir artificialiser les terres des campagnes et « périphéries » ni venir bétonner (densifier) comme on l'a fait jusqu'à présent sans prendre en compte le besoin de nature en ville et de la qualité des espaces publics.

Quelle sera la place des grandes métropoles face aux villes moyennes ou secondaires (Valence, Villefranche-sur-Saône, Bourgoin-Jallieu, Roanne ou Bourg-en-Bresse) face aux besoins des habitants d'un cadre de vie amélioré, plus respirable et plus adapté aux aspirations de qualité, de « vert » ? Face aux attentes et besoins de qualité des habitants, comment peut-on pousser le curseur pour véritablement créer des espaces publics de qualité mais également adaptables (et rapidement) ? Comment peut-on donner une impulsion très forte à la marche ? Comment peut-on favoriser les modes doux et faire que le piéton se sente respecté dans la ville.

Il serait intéressant de penser l'aménagement de l'espace dans une perspective à plus long terme pour redonner toute sa place aux piétons et repenser l'impact spatial du stationnement. Face aux mises en tension, les besoins de dialogues entre

acteurs de la ville sont importants pour faire de la marche une priorité. Il constitue le plus petit dénominateur des mobilités et participe à rendre la ville plus conviviale et plus apaisée.

Comment allons-nous réagir pour ré-accepter les fortes nuisances notamment de l'usage intensif de la voiture en ville ?

Nous nous sommes habitués à une ville plus calme et moins bruyante

Pendant de nombreuses années, la place des piétons (et cyclistes) au sein des réseaux viaires a été négligée au profit de l'automobile. Malgré certains rééquilibrages ces dernières années, les usagers des modes doux sont à prendre en compte de manière prioritaire pour imaginer la transformation des voies en espaces confortables, sécurisées, adaptées aux multiples usages et publics.

Passerelles à avoir avec la question des arbres en première ligne du combat pour des villes vivables dans le contexte de réchauffement climatique.

Cette réflexion s'inscrit en lien avec les besoins de ville des proximités et des courtes distances. Face aux besoins de confort, d'adaptabilité des usages et changeant, comment penser les espaces publics en faveur de mobilités douces et en faveur d'une « animation urbaine distancée » ?

« Selon moi, le bien-être des habitants doit être au cœur de l'aménagement urbain ; un aménagement centré autour du piéton, et pas seulement autour du cycliste. Tout le monde marche et c'est excellent pour la santé physique et mentale. Il faut multiplier les espaces verts, qui contribuent à diminuer le stress, le sentiment d'isolement des habitants et même le taux de criminalité. »

Extrait tiré de l'entretien avec la géographe Lise Bourdeau-Lepage « Ce n'est pas la première fois qu'on annonce la mort des villes. Je n'y crois pas du tout ». Source : Le Monde, publié le 14 juin 2020 - Cécile Peltier

QUATRE PROPOSITIONS EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES MODES DOUX ET UNE APPROCHE QUALITATIVE DES MOBILITÉS

1. Texturiser la marche

Améliorer très significativement la qualité des cheminements par une plus grande prise avec l'environnement, pour injecter de l'épaisseur et du sens dans nos déplacements de proximité ou même plus éloignés. L'enjeu est d'augmenter la texture du trajet à effectuer, notamment par le biais de l'aménagement ludique de leurs espaces publics. Comment montrer aux usagers de la marche qu'ils sont pris en considération ?

La qualité, le dimensionnement, le développement de séquences intégrées aux différents espaces (urbains, paysagers, naturels, voire industriels...) sont essentiels. Une attention particulière portée au traitement des sols peut permettre d'ajuster les comportements à adopter pour l'ensemble des usagers, ce qui générera à la fois un changement d'image pour les lieux et incitera au ralentissement pour les usages les plus accidentogènes et en premier lieu la voiture.

Qualifier l'espace public constitue un préalable à l'amélioration globale du cadre de vie et influe aussi sur l'évolution de l'habitat et la revitalisation des commerces. En découlent des changements d'usages et de pratiques qui tendent à plus de rencontres, plus d'animation, plus de convivialité et plus de vie.

2. Surligner les parcs et jardins en créant une « deuxième peau »

L'objectif est de donner de l'épaisseur aux squares et jardins publics en verdissant leur limite. Cela pourra permettre à la fois de venir muscler le tissu végétal de ces espaces de respiration dans l'espace dense, souvent en renouvellement et densification. (Lyon, Villeurbanne, Bron, Vénissieux, Caluire et Cuire...). La création d'une « deuxième peau » ou d'élargissement permet également de mieux intégrer les parcs aux tissus urbains environnants. Cela permettra de faciliter leurs accès aux piétons, cyclistes et publics variés (joggeurs, familles avec enfants, personnes âgées). Cela participera à l'amélioration du cadre



de vie et permettra également de mieux équilibrer l'espace dédié aux différents modes.

L'exemple suivant concerne le jardin du Sacré Cœur dans le troisième arrondissement de Lyon. Le parc se trouve à la croisée des rues Baraban et Antoine Charial à proximité immédiate de la Part-Dieu, coté est. Ce quartier se caractérise par un tissu d'habitat dense au cœur d'îlots souvent bien végétalisés mais aux rues très minérales et encore très fortement dédiées au stationnement.

3. Assurer un marquage dynamique par leds

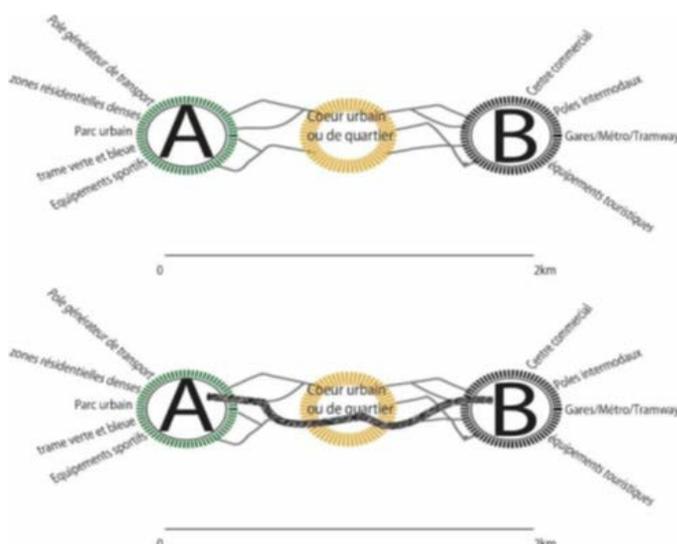
pour adapter les espaces publics aux usages (pour les personnes et la logistique). Sur certains espaces très contraints et dont les usages sont très divers selon les temporalités, il serait intéressant de tester certaines innovations de marquage par leds au sol des espaces ; stationnement selon les modes, trottoirs et largueurs adaptables, vitesses, dimensionnement terrasses ou autres...

4. Aménager des chemins de ville

Idée : proposer, conforter, sublimer un parcours urbain privilégiant un meilleur partage de l'espace public à partir des cheminements des habitants (et des touristes). Parcours dédiés à différents usages en lien avec les aménités urbaines, les équipements publics, le patrimoine historique et touristique.

Il s'agit de créer des cheminements intuitifs dans un contexte d'opportunités de rééquilibrage de l'espace public en jouant essentiellement sur sa sensibilité et son vécu multisensoriel. Ces cheminements pourraient s'appuyer largement sur la signalétique intuitive en s'organisant à partir des pratiques de l'usager et des lieux qu'il fréquente au quotidien. Face au vieillissement de la population, face aux besoins d'adaptabilités et de situations personnelles (femmes enceintes, familles avec vélos pour enfants et poussettes, mal voyants et personnes handicapées...) comment organiser le balisage mais aussi les espaces de respiration et de pauses (bancs, squares...) ? Cela permettrait de tendre vers ce que Sonia Lavadinho appelle les « lignes de désir » sorte de cheminement optimal du tracé qu'un piéton laisse dans son sillage, lorsqu'il est totalement libre de son mouvement.

De multiples trajets sont souvent possibles pour relier un pôle générateur de transports (hôpitaux, universités, pôles intermodaux, pôles commerciaux, centres urbains, centre historique/touristique...) à un



pôle résidentiel dense (ou gares) (ex. lien Presqu'île-Part-Dieu-Maison neuves, ou Charpennes, Brotteaux, Part-Dieu, Jean-Macé...). L'objectif est de concentrer les actions publiques et privées sur un des cheminement et d'agir sur l'ensemble des leviers disponibles pour encourager le développement d'un « parcours urbain » agréable, sécurisé, attractif au service de la pratique des modes alternatifs à la voiture individuelle, marche et pratique du vélo en priorité. Il s'agit là à la fois d'avoir un regard linéaire (entre un point A et B) et transversal dans ses enjeux de couture urbaine et d'animation de proximité. La prise en compte diurne et nocturne sera également essentielle pour que la marche se développe.

Il s'agit de venir prendre en compte l'ensemble des types d'usagers (jeunes, actifs, retraités, habitants de la métropole...) et de donner une lecture différente des possibilités d'aménagements et réaménagements des espaces urbains dans une vision systémique et prospective.

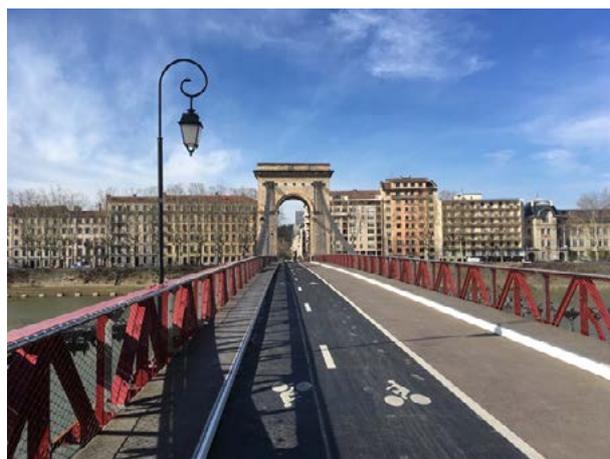
Pour aller plus loin, on peut faire le lien avec les travaux sur Londres de l'Agence Zaha Hadid Architects. La proposition a été encore plus loin en proposant un plan de transformation des déplacements avec des corridors dédiés à la marche. Il s'agit d'établir

un réseau complet de voies piétonnes pour libérer des quartiers entiers de l'emprise automobile. On peut aussi citer les travaux sur Barcelone des Super Manzanas.

Il est nécessaire pour que les modes actifs soient plus présents que leurs pratiques résultent d'une démarche volontaire et non pas contrainte par les difficultés à utiliser d'autres modes. Les habitants des villes doivent donc trouver du plaisir à marcher ou à faire du vélo en ville.

Mots de conclusion

Plusieurs invariants des réflexions ci-dessous sont observables : mise à niveau de l'espace public, réduction de la vitesse, lisibilité... Cependant, il n'y a pas de recette unique pour concevoir un espace public qui soit plus partagé, plus confortable ou incitatif à pratiquer les modes actifs. La question des moyens financiers n'est pas centrale dans le domaine. L'imagination et l'expérimentation ont toute leur place dans la conception d'une ville des proximités plus qualitative, pour peu que les dispositifs ou aménagements mais provisoires ou d'essais soient territorialisés, adaptés aux contextes et hiérarchisés.



Chronique n°15

Qualité de ville, du quartier et de l'habitat

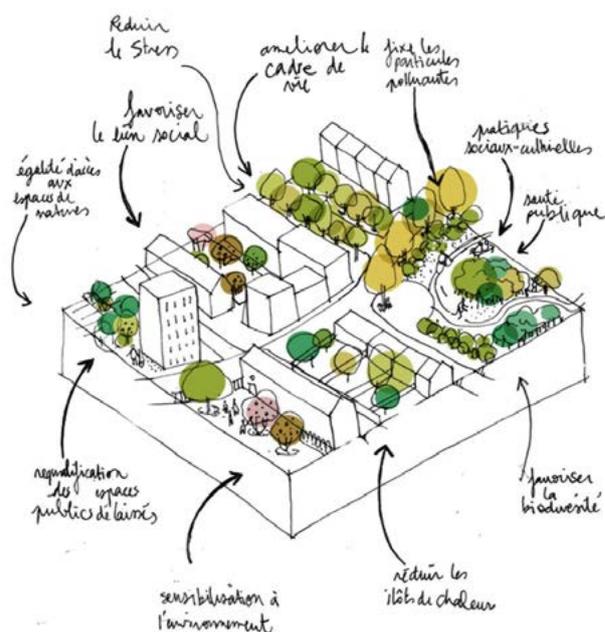
Densité, végétal, proximité, espaces communs

Imaginez un instant une ville qui, en 2040, a réussi à se remettre des chocs climatiques, sanitaires ou sociaux de la décennie précédente. Cette résilience, elle y travaille chaque jour depuis une vingtaine d'années. Tout a commencé au début des années 2020, peu de temps après la crise du COVID-19 : l'expérience d'un confinement "bétonné", pour certains habitants des villes, avait fait germer des envies d'exode urbain... Rendre la ville plus vivable et désirable devint alors le défi de toute une génération, déterminée à faire preuve d'inventivité pour construire un territoire résilient.

Leur stratégie ?

Planter massivement des arbres, vergers et potagers urbains pour le bien-être et la santé de tous, compléter la stratégie de résilience alimentaire à plus grande échelle ; déployer des "tiers-lieux coopératifs" au cœur de chaque quartier pour développer l'art de la coopération, apprendre à produire localement l'indispensable et à expérimenter des solutions directement applicables ; améliorer la qualité des logements et des espaces communs pour tenir compte de l'évolution des modes de vie et aspirations ; réduire les déplacements contraints pour retrouver du temps et une meilleure qualité de l'air.

Et si cette ville, c'était la Métropole de Lyon ?
Rendez-vous en 2040 pour le savoir, ou en 2020 pour construire son histoire !





LES FAITS

La crise COVID a mis en évidence des envies d'un habitat **confortable, de repli, bien-être, dépanouissement...**

... et aussi de **nouveaux besoins à intégrer** comme télétravail, famille, etc.

Redécouverte des espaces communs, des pieds d'immeuble : des **rencontres entre voisins et enfants, création d'initiatives** (entraide, travaux communs, moments de convivialité reinventés (apéro balcon...)).



LES QUESTIONS QUE CELA NOUS POSE SUR... L'HABITAT et ses espaces communs

- > Quelles marges de manœuvre pour améliorer la **qualité** des logements, notamment face aux crises potentielles ?
 - > Quel est le **besoin réel** derrière l'envie exprimée de « fuir la ville » pour s'installer à la campagne ? Comment faire face au risque d'étalement urbain ?
 - > Quels **modèles économiques pour plus de qualité en construction neuve ? En requalification ?** (construction neuve = 1% du parc seulement / an)



LES PISTES

Bâtir une société basée sur la solidarité, un logement cocon, des espaces communs comme des jardins. Articulation logement / extérieurs / quartier à repenser.

Réhabilitation thermique prioritaire face aux canicules / précarité énergétique.

Un programme ambitieux de **réhabilitation de l'existant qui combine rénovation thermique avec la qualité de vie intérieure/ extérieure des logements** : l'essentiel du parc bâti existe déjà.

Programme d'auto-construction auto-rénovation : permettre à ceux qui le souhaitent de se former, être accompagnés pour améliorer leur logement ou les espaces communs avec l'aide de professionnels (moins cher que de tout faire réaliser par des pros ?).

Évolutivité des logements : 1 pièce supplémentaire ou des espaces communs pensés à l'échelle de l'immeuble, cf. évolution selon les périodes de la vie.



LES FAITS

Jours heureux pour les **enfants** : présence des parents, du temps pour jouer, de nouveaux amis dans l'immeuble...

Le rôle des tiers lieux
Distribution de 1 300 repas par jour 7/7 dès le 24/03 aux Grands Voisins à Paris : réactivité et solidarité permise par un tiers-lieu central.

Plus de temps personnel soudainement : l'occasion de rencontrer ses voisins de quartier, rejoindre des initiatives, s'engager près de chez soi (ex : cuisiner pour les sans-abris "pour eux", jardinage entre voisins).

La crise Covid-19 a incité à **redécouvrir** l'échelle de proximité, à constater des manques mais aussi redécouvrir des pépites (commerces, initiatives) près de chez soi.

Solidarité versus chacun pour soi
D'un côté les pâtes et le papier toilette en rupture de stock, de l'autre des soutiens aux producteurs locaux qui s'organisent en quelques jours sur les places publiques et renforcent le lien producteur - consommateur.



LES QUESTIONS QUE CELA NOUS POSE SUR... La vie de QUARTIER et le VIVRE ENSEMBLE

> **Comment renforcer le lien social à l'échelle du quartier, notamment pour anticiper les besoins de résilience aux risques de crises à venir ?**

Notamment en cas de crise énergétique qui pourrait pénaliser, temporairement ou non, l'usage d'internet.

> **Quid des lieux de vie peu denses, plus éloignés du centre-ville ?**

Comment maintenir une vie de proximité, des services et commerces qui renforcent le lien social et évitent les déplacements contraints ?



LES PISTES

Se mettre à l'écoute et recenser les besoins, envies des habitants.

Adapter les commerces locaux aux besoins/ horaires des habitants : paniers composés sur internet de plusieurs commerces, livraisons de proximité, ... (ex : Oullins l'a fait).

Nouveaux commerces multiservices de campagne, sur place et connectées (ex : Comptoir de campagne).

Déployer davantage de « tiers lieux coopératifs » qui facilitent grandement au renforcement de réseaux locaux, l'apprentissage de la coopération, la mise en commun des compétences, ressources, indispensables en cas de crise.

S'appuyer sur les initiatives nées pendant la crise, pour les pérenniser et **renforcer l'échelle locale/de proximité** (ex : groupes Facebook d'entraide entre voisins).

Initiative locale : le groupe facebook « pour eux » à l'échelle d'un quartier/d'une ville.



LES FAITS

Crainte d'inégalité d'accès à la nourriture (urbain/rural).

Promiscuité et crise sanitaire : **méfiance** vis-à-vis des autres.

Biodiversité, retour des animaux en ville.

Inégalités : pas le même vécu de la crise suivant l'environnement urbain: la densité bâtie, la présence de végétal/ fraîcheur, la vue, la luminosité, le bruit : pavillonnaire, village, collectif avec espaces verts, centre ville dense,...

Une **envie de nature renforcée suite aux carences, inégalités d'accès** aux espaces verts (rayon de 1 km pas valable pour tous).



LES QUESTIONS QUE CELA NOUS POSE SUR...

La densité, la nature en ville

- > **Quel est le besoin réel derrière l'envie de fuir la ville / exode urbain pour s'installer à la campagne ?**
 - > Quel risque d'étalement urbain supplémentaire si ce signal faible (constaté par agences immo) se confirme ?
- > **De ce fait, comment rendre « l'habiter en ville » plus agréable, désirable et équitable ?**
Y compris pour la sécurité alimentaire ?
- > **Comment adapter nos quartiers, usages dans les espaces publics, la présence et l'accès à la nature en ville, ... face aux logiques de rentabilité du foncier ? Faut-il dédensifier ?**



LES PISTES

Végétaliser les délaissés urbains et les cours d'immeubles, toitures, ... pour que chacun ait un accès à la nature même dans les secteurs les plus denses.

Développer des coopératives de maraîchage (1 salarié pour 110 coopérateurs bénévoles, ex. Côté Jardin).

Anticiper le besoin de main d'œuvre pour cultiver localement (ex : service civique alimentaire pour tous).

Repenser le modèle économique des opérations immobilières : utiliser le calcul en coût global pour démontrer la valeur du végétal en ville (santé, bien-être, climat, ...) **au-delà des investissements à consentir.**

Planter un maximum de vergers et potagers dans les espaces libres pour contribuer à la résilience alimentaire de la ville et à la sensibilisation / formation de la population.

Créer un cœur d'îlot végétal en reliant les fonds de cour de chaque parcelle.

Expérimenter de nouveaux usages via l'urbanisme tactique.



LES FAITS

La « disparition » de voiture en ville : **moins de bruit et de pollution, plus de place pour le vélo et les piétons.**

Transports en commun questionnés par la crise sanitaire : promiscuité qui fait peur.

Restriction soudaine des libertés individuelles : du jour au lendemain, "restez chez vous" : interdiction de se déplacer sans motif valable, contrôles de police.

Essor de la livraison à domicile, peur de sortir, facilité de commander en ligne.

Chaines de production locales : une force en cas de crise (ex : production massive de masques).

Prime vélo a incité des anciens usagers TC à se mettre au vélo lors du déconfinement.

Conflits d'usage voiture / vélo au déconfinement : agressivité, difficulté à partager l'espace vu le grand nombre d'usagers.



LES QUESTIONS QUE CELA NOUS POSE SUR... la DÉ-MOBILITÉ, les MODES DE VIE

> Comment réorganiser nos mobilités / réduire les déplacements non nécessaires, voire contraints, pour retrouver du temps et une meilleure qualité de l'air, mieux partager l'espace ?

> Modes de consommation/ production: Comment réduire la dépendance aux importations internationales, cf. risque de crise énergétique



LES PISTES

Développer des "tiers lieux" mutualisant des fonctions de co-working mais aussi d'autres fonctions : plus qu'un lieu de travail. Dans chaque quartier et en périphérie.

Accélérer le partage de l'espace entre modes actifs et trafic routier pour encourager la mobilité sans CO2 : besoin de confort d'usage, services, système globale de mobilité avec TC.

Faciliter / renforcer le **télétravail.**

Soutenir les créations d'activités **productives** en ville ou proche des centres urbains (ex: tendance du "fabriqué en France").



**AMÉNAGEMENTS
COMESTIBLES**



LES HABITATIONS

LE PARC

LES HALLES

LE PÔLE D'ÉCHANGE



VIE DE QUARTIER & LIEN SOCIAL



→ En savoir plus :
lalegumerie.org

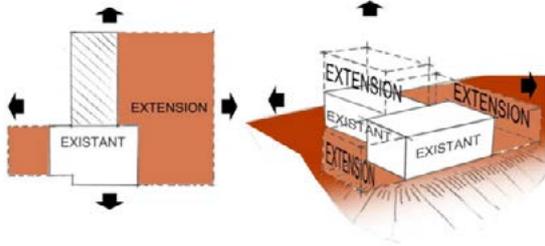
LES GRANDS VOISINS : TIERS-LIEU SOLIDAIRE

COVID, LYON SANS VOITURE



MODES ACTIFS & LIVRAISON À VÉLO

FLEXIBILITÉ



AUTONOMIE

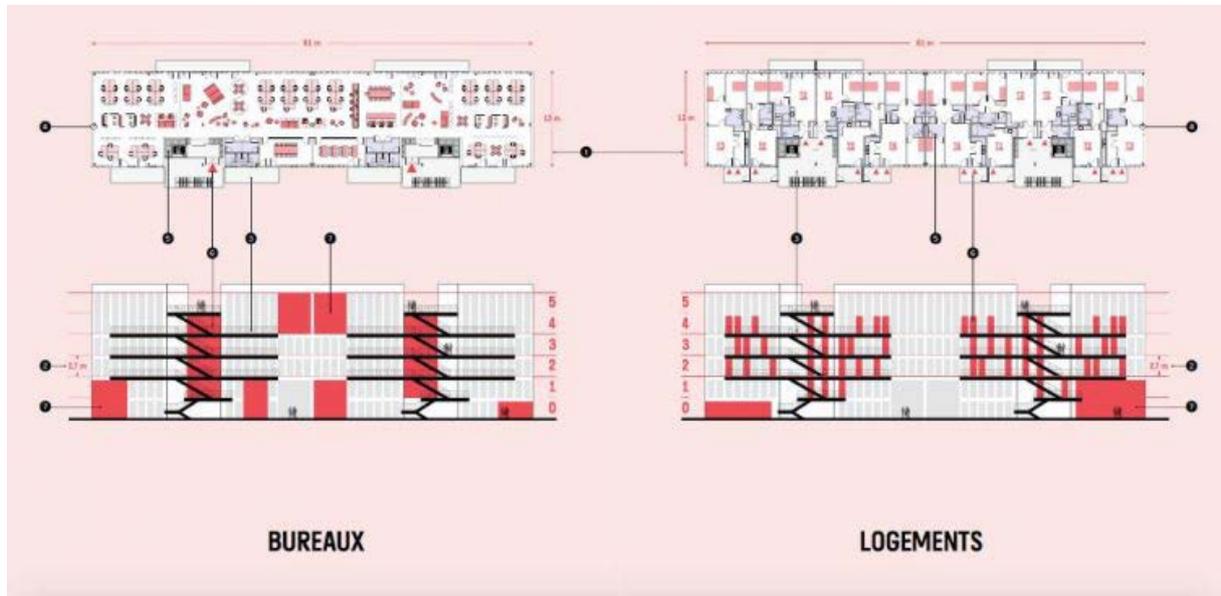


COOPÉRATIF

NOUVEAUX MODES DE VIE



RÉVERSIBILITÉ



NOUVEAUX BESOINS



Chronique n°16

Biodiversité : rendez-vous avec le vivant !

UN MONDE DE SENSATIONS

– L'animal –

Pas un bruit, pas un klaxon... Dans le calme revenu, je suis le rat, le pigeon, le moineau, le corbeau qui entend ses semblables. Pas d'humain et dans leur absence, je vois plus loin et je me dé-confine lentement.

La peur est ma condition, mais je me lance... Je traverse des routes inconnues, je prends des chemins jamais pris, le calme de la ville m'invite à la découvrir, je peux enfin la traverser, je peux enfin m'y installer. Je suis le chevreuil qui remonte les berges désertées et arrive en centre-ville pour s'y faire photographier¹.

Les herbes poussent, les feuilles s'élancent, les fleurs s'ouvrent en corolle attrayante, je suis l'insecte pollinisateur urbain... La récolte de miel sera exceptionnelle² !

Je suis la fouine, je suis le crapaud accoucheur, je suis la chouette effraie... j'ai toujours été là, invisible, discret, secret... c'est la condition que mettent les humains. Je suis l'invisible, je suis le sauvage des villes, où sont tous les humains ? Qu'est qu'on est bien !

Le silence³...

– L'homo sapiens –

Je suis le télétravailleur, le chômeur partiel, l'enfant assigné à résidence, enfermé au 7^e étage, comme un lion en cage, avec vue sur le parking et sur l'immeuble du voisin. J'ai peur, je suis stressé, je suis malheureux. Pas un arbre⁴, trop de béton, j'étouffe. J'espère qu'il n'y en a pas pour longtemps.

J'ouvre la fenêtre, j'entends les oiseaux chanter, j'aimerais tellement m'envoler⁵...

L'attestation dans la poche, je m'élanche à la recherche des arbres et des buissons du quartier... Je tombe en arrêt devant un couple de canards et soudain je me calme. Là le lilas fleurit déjà ! Les odeurs incroyables me font reprendre vie. Le bonheur et le bien-être ruissellent alors, ce n'est pas rien quand même ! Quelle est cette force qui m'attire vers la nature ? Quel est le lien qui nous unit ? Je découvre un monde que je ne contempais plus...

– L'animal –

Et puis une rumeur qui redevient bruit,

Cela n'aura pas duré longtemps. Vite mettons les petits à l'abri. Disparaissons à nouveau. Cherchons un espace pour (sur)vivre.

– L'homo sapiens –

La ville se réveille doucement. Les habitudes sont difficiles à reprendre. Je suis le dé-confiné, j'hésite puis j'enfourche mon vélo pour emprunter la voie verte.

Les herbes folles ont envahi l'espace : aux pieds des arbres, dans les jardins, dans les failles de bitume et en bas de l'immeuble. Le parc de la Tête d'Or est devenu un espace sauvage⁶. J'accepte ce nouveau décor.

On me conseille de déménager pour un balcon, un rez-de-jardin ou de partir à la campagne ? Mais non ! C'est ici que je veux vivre. Réapprendre à habiter, à cohabiter dans une ville vivante, accueillante et verdoyante⁷.

1. « Singes, cerfs, dindes... Avec le coronavirus, les animaux sauvages s'aventurent en villes » - Novethic, 3 avril 2020

2. « L'apiculture tourne à plein régime pendant le confinement : que se passe-t-il ? » - Itk Labs, 3 mai 2020

3. « Confinement de l'Homme : une occasion pour mesurer son impact sonore sur la biodiversité » - Actus environnement.com, 9 avril 2020

4. Plan Canopée, Urbalyon

5. « Lyon Saint Exupéry : les riverains redécouvrent le chant des oiseaux » Le Progrès, 9 avril 2020

6. « Déconfinement : au parc de la Tête d'Or : "Nous voilà dans la pampa !" » - Le Progrès, 17 mai 2020

7. Prospective 2040 figures Lowcal et Chloroville - Urbalyon

Moi, habitant de la cité, je veux respirer dans de grands espaces végétalisés, je veux des berges colorées d'iris et de roseaux, je veux des nids sous ma fenêtre et des arbres dont les branches s'enchevêtrent. Je veux de l'eau dans les fontaines, dans les mares et les jardins, je veux l'hirondelle posée sur ma main. Je veux sentir, toucher, goûter à la liberté de vivre en bonne santé....

VIVRE ENSEMBLE EN BONNE SANTÉ

- L'animal -

Asservi, exploité, transformé en ressources, déprécié, dépecé... Je suis le porc, le pangolin, la chauvesouris, je suis le vivant maltraité⁸. Vous faites comme si je n'existai pas, et vous détruisez mon habitat mais pourtant je suis là, je vous le rappelle ! Vous voilà ainsi contaminés par la plus petite des créatures⁹.

- L'homo sapiens -

Le nez dans la fumée¹⁰, les yeux dans le brouillard, assommé par la chaleur¹¹, je suis le citadin aigri. Cerné par le béton, je rêve d'un ailleurs. Je suis dans cette ville contraint et forcé par le travail, quelle est ma place dans ce monde ?¹² Quelle est ma place parmi les êtres vivants ?

Je mets la télévision et on me dit qu'il y a un lien entre virus et déforestation, entre virus et urbanisation¹³. J'entends qu'il faut préserver les habitats naturels¹⁴, refuges des animaux sauvages. J'entends que de la santé de leurs écosystèmes dépend notre propre santé¹⁵.

Respecter le vivant et la place de chacun. Comme la libellule mange le moustique, comme le renard mange le rongeur porteur de tique, chaque maillon de la chaîne remplit son rôle¹⁶. Quel est donc le mien ? Je me dis qu'il doit sûrement exister un autre chemin...? La manière de me nourrir, de me vêtir, d'habiter et de vivre doit avoir un lien¹⁷. Au pied du mur, il est encore temps de réagir ?

- L'animal -

Je suis la poule en batterie, le cochon sur caillebotis, la chèvre écornée, tous plongés dans l'obscurité, rêvant d'être le panda, la baleine bleue ou l'ours polaire pour que l'on me protège et que l'on me considère.

- L'homo sapiens -

Je suis le réfugié climatique dont l'habitat a lui aussi été détruit. Je suis celui qui travaille à l'abattoir et entend encore vos cris dans la nuit.

- L'animal -

Je suis le vivant, je suis toi, tu sais...

Si j'étais un homme (et parfois je le suis) je serais peut-être aussi bête... Je voudrais posséder et exploiter sans écouter les cris d'alerte sur l'épuisement des ressources. Au pied du mur je serai, sans me soucier, de ce qu'on appelle la biodiversité.

Moi l'animal, je suis conscient et sensible et comme toi, je suis fragile.

- L'homo sapiens -

Moi l'urbaniste je sais tisser des trames vertes, des tissus urbains complexes, je mets le monde sur des cartes. Tout est bien rangé.

Aujourd'hui je décide d'accueillir le monde et son chaos, j'organise un pique-nique géant et mes plans sont les nappes de la table des négociations. Je partage le pouvoir, je donne la parole au vivant¹⁸, je préserve les ressources et propose une terre fertile à chacun¹⁹. J'ai compris que je ne m'en sortirai pas tout seul, qu'il faut penser en réseau, qu'il faut penser à la solidarité entre les territoires, à la diversité des espaces et à leur complémentarité, à la bonne intelligence, au dialogue et à la rencontre avec l'ensemble du vivant quel qu'il soit.

Défendre mes droits car ce sont aussi les tiens.

8. « Coronavirus : si nous ne préservons pas la biodiversité, les crises sanitaires vont se multiplier » - Novethic, 30 mars 2020

9. « Emanuele Coccia : "La Terre peut se débarrasser de nous avec la plus petite de ses créatures" ». - Le Monde, 4 avril 2020

10. Cahier pédagogique qualité de l'air pour le Pôle Métropolitain, 2019 - Urbalyon et Epures

11. Carte des lieux de rafraîchissement de la Métropole de Lyon, 2020 - Urbalyon

12. « Changer de vie pour changer la vie » - Le Monde Abdennour Bidar, 3 avril 2020

13. « Biodiversité, mobilisation générale » - France culture, De cause à effets, le magazine de l'environnement, 14 juin 2020

14. Observatoire des espaces agricoles et naturels - Urbalyon

15. « Bruno David : « Santé humaine, animale et écosystèmes sont liés » - Le Point, 18 avril 2020

16. « Santé et climat Le mal à la racine » - Libération, 7 mai 2020

17. « Enquête 1/3 - L'Europe exploite les forêts tropicales... et multiplie les risques d'épidémie » - Reporterre, 23 juin 2020

18. Les auditions du parlement de la Loire, Polau Arts et Urbanisme

19. ZAN : Zéro artificialisation nette et Reconversion des friches (Ademe, Deux degrés) - Urbalyon

Avec les contributions de...

Baleyrier Angèle
Blanquet Olivier
Boisset Claire
Calvo Nathalie
Carrolaggi Sophie-Anne
Cellier Emmanuel
Chausson Nicolas
Couturier Vincent
Crousier Blandine
Deguilhem Yannick
Desaintjean Fanny
Descroux Thibaut
Duboust Manon
Faure Oriane
Fillod Laurent
Fillod-Barbarino Natalia
Francioso Anne
Gabrion Anaïs
Gaget Corinne
Garin-Hameline Clarisse
Godillon Sylvanie
Goux Agnès
Hauer Stéphane
Henry Emmanuelle

Huneau Iris
Joli Bertille
Lauffer Marc
Lozier Sabine
Mary Philippe
Maniez Ludovic
Marques Sandra
Martineau Sonia
Mc-Kormick Karen
Moreau Morgane
Nordier Richard
Ponton-Frénay Nicole
Prevel Anaïs
Provillard Benoit
Puccio Benjamin
Rolland Sébastien
Rosalès-Montano Silvia
Rousseau Thomas
Roussel Olivier
Rudolph Julia
Tepelian Jean-Christophe
Troff-Poulard Julie
Vaz-Brossard Sandrine
Vidil Alix

Avec l'appui de l'équipe projet « Prospective 2040 » :

Claire Boisset, Emmanuel Cellier, Yannick Deguilhem, Fanny Desaintjean, Benoit Provillard, Sébastien Rolland, Olivier Roussel et Julie Troff-Poulard

Coordination

Benoit Provillard
Sébastien Rolland
Philippe Mary
Richard Nordier
Sous la direction d'Olivier Roussel



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient – 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 – Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, État, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : Damien Caudron